

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

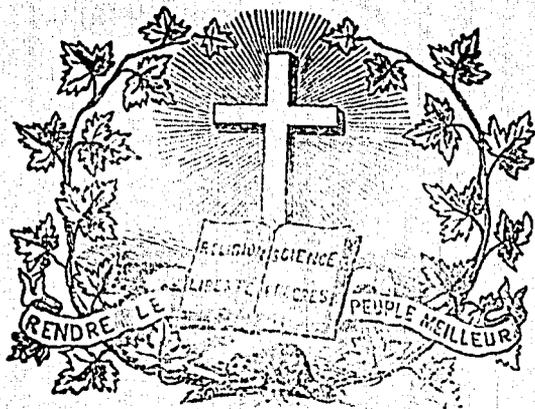
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada) Août, 1858.

No. 8.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: Le temps et l'éternité, par M. A. de Puisque.—Origine de diverses locutions proverbiales.—ÉDUCATION.—Pédagogie: De l'utilité des exemples familiaux et de l'emploi des moyens sensibles dans l'éducation.—Comment un maître peut réformer sa classe, par J. J. Rapet.—Hygiène et médecine des enfants par la comtesse de Ségur, (suite).—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur: Tableau de la vie des champs, par Audinot.—Exercices de grammaire.—AVIS OFFICIELS: Directeur de municipalités scolaires.—Avis important aux secrétaires-trésoriers.—Diplômes décernés par le bureau des examinateurs catholiques du district de Montréal, et par ceux de Québec, des Trois-Rivières et de Sherbrooke.—AVIS AUX INSTITUTEURS.—Deux oisifs du département de l'Instruction publique.—Instruction disponible.—ÉDITORIAL.—Architecture des écoles, (suite).—Caisse d'économie des instituteurs.—Échanges internationaux.—Rapport du surintendant de l'Instruction publique pour 1858, (suite).— Petite revue mensuelle.—Distributions de prix: Pensionnats des dames Ursulines de Québec et de l'Hôpital Général de Québec.—DOCUMENTS OFFICIELS.—Liste des nouvelles pensions accordées sur la caisse d'économie pour 1858.—ANNEXES.

Mais l'épreuve est ici; là-haut, la récompense;
Laisse-ns gronder l'orage et voguons vers le port;
Soumis et résignés, que l'humble patience
Soit la force du faible et la vertu du fort!

Dieu pour tous, Dieu partout, au ciel et sur la terre,
L'orgueil en s'isolant rétrécit l'horizon;
Atome, il serait moule, et voudrait de sa sphère
Au créateur lui-même imposer la prison.

Des jours, des mois, des ans, les limites sont valées;
Le temps marche sans cesse et sans cesse il déruit.
Mais tout se renouvelle, et les races humaines
Semblables aux forêts, se repeuplent sans bruit.

C'est l'ordre universel, c'est la loi de chaque être:
D'une chaîne sans fin mystérieux anneaux;
Ce n'est pas pour nous seuls que Dieu nous a fait naître;
Notre sort est d'unir les tombes aux berceaux.

La vie, immense fleuve, au cours intarissable,
Jamais de son niveau ne rompt l'égalité,
Et nous porte un par un, grains d'or ou grains de sable,
À l'océan sans bord qu'on nomme éternité.

A. DE PUISQUE.

(Extrait du recueil de l'Académie des Jeux-Floraux—année 1857.)

Origines de diverses locutions proverbiales.

CE QUE C'EST QUE FAIRE DES CHÂTEAUX EN ESPAGNE.

Transportez-vous dans le pays des rêves, laissez aller à son gré votre imagination vagabonde, fondez sur de vagues espoirs les projets les plus insensés, demandez à l'avenir de réaliser vos chimères, et, comme la laitière et le curé de La Fontaine, vous ferez des châteaux en Espagne. "Une rêverie sans corps et sans sujet légèreté notre âme et l'agite: que je me mette à faire des châteaux en Espagne, mon imagination m'y forge des commodités et des plaisirs de quels mon âme est réellement chatouillée et réjouie." (Montaigne.) Rôver une fortune, une position brillante, un rang élevé, de la gloire même, c'est plus ou moins rêver des châteaux, et jusque-là on s'explique la comparaison. Mais pourquoi en Espagne? Serait-ce que dans la péninsule un château est plus agréable et plus délicieux que partout ailleurs? Non, c'est qu'il n'y a pas de châteaux dans ce pays, et que vouloir les honneurs ou la fortune qu'on n'a pas, c'est vouloir des châteaux en Espagne. On ajoute, pour ne laisser aucune incertitude et pour rendre plus exactement compte des mots faire ou bâtir des châteaux, que, dans le temps où les Maures faisaient de fréquentes excursions en Espagne, il était défendu de bâtir dans la campagne des châteaux dont les ennemis auraient pu s'emparer et où ils se seraient fortifiés. Nous ne savons si autrefois les châ-

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LE TEMPS ET L'ÉTERNITÉ.

L'homme n'est qu'un enfant qui sourit et qui pleure
Au moindre jeu du sort, au moindre coup du temps;
Ses désirs, ses regrets se brisent d'heure en heure
Comme les feux du prisme ou les flots inconstans.

Le front voilé de deuil, quand finit une année,
Le cœur vole empressé vers celle qui la suit;
L'espérance embellit la première journée:
C'est l'aube qui succède à l'ombre de la nuit.

Ainsi, le voyageur abandonnant la plage
Où de ses compagnons le sort l'a séparé,
S'élançant impatient sur un nouveau rivage
Dont le malheur encor ne s'est pas emparé.

Mais bientôt du passé reparait l'immerteme;
Car nous portons en nous un mal que rien n'endort,
Et plaisir ou chagrin, tout ce qu'un jour consume,
Fruit tombé de la vie, est un germe de mort.

Faut-il s'en affliger? la plainte est inutile:
Chaque âme souffre trop pour donner sa pitié;
Elle l'absorbe en elle, et ce baume stérile
Ne peut de ses douleurs assoupir la moitié.

Ah! si tout finissait sur la terre où nous sommes,
Que de justes clameurs monteraient jusqu'au Dieu
Qui, bornant son pouvoir à tourmenter la humanité,
Se ferait de leurs maux un exécrable jeu!

teaux étaient rares aussi en Asie, mais on disait, dans le même sens, *faire des châteaux en Asie*. On dit encore, de nos jours, *bâtir des châteaux en l'air*, expression qui s'explique d'elle-même : vouloir faire une chose impossible, c'est bâtir des châteaux en l'air.

On rit souvent des fous qui rêvent tout éveillés ; mais ceux même qui se moquent rêvent aussi, à leur insu, et les plus sages ont dû parfois aux divagations de leur esprit des instants de bonheur. Tous, à certains jours de la vie, nous avons eu nos joies imaginaires :

Car on en fait partout des châteaux en Espagne :
On en fait à la ville ainsi qu'à la campagne ;
On en fait en dormant, on en fait éveillé.
Le pauvre paysan, sur sa bêche appuyé,
Peut se croire, un moment, seigneur de son village.
Un commis est ministre, un jeune abbé prélat ;
Le prélat... Il n'est pas jusqu'au simple soldat,
Qui ne se soit un jour cru maréchal de France ;
Et le pauvre, lui-même, est riche en espérance.

(Collin-d'Harleville.—*Les Châteaux en Espagne*, acte III, scène VII.)

Lorsque Mme de Villars était à Madrid, en qualité de dame d'honneur de la Reine, elle désirait beaucoup revenir dans son pays pour y faire des châteaux en Espagne :—“ Il n'y a qu'en France, disait-elle, qu'on bâtit des châteaux en Espagne ; mais quand on est en Espagne, on n'a pas envie d'y bâtir des châteaux.”

PRENDRE L'OCCASION AUX CHEVEUX.

Origine de cette locution.

Ne pas laisser échapper le moment favorable de faire une chose, le saisir juste quand il se présente, cette locution vient de ce que les anciens représentaient l'Occasion sous la figure d'une femme qui n'avait point de cheveux derrière la tête ; ils voulaient exprimer par là qu'une fois qu'on l'avait laissée passer, il n'était plus possible de la saisir. Nous citerons, pour en faire foi, cette inscription sur une statue de l'Occasion, tirée de l'Anthologie : Quel est l'artiste qui t'a faite ?—Un Sycionien.—Quel est son nom ?—Lysippe.—Toi-même, qui es-tu ?—L'arbitre suprême de toutes choses, l'Occasion.—Pourquoi te tiens-tu ainsi sur la pointe du pied ?—Je ne me fixe jamais davantage.—Pourquoi t'a-t-on mis des ailes aux pieds ?— Parce que mon vol devance le vent.— Pourquoi ce rasoir à ta main ?—Pour montrer aux hommes que je suis plus tranchante qu'un glaive.—Et cette chevelure qui descend si longue sur ton front ?—C'est pour être facilement saisie par le premier qui me rencontrera.—Tu n'as pas un seul cheveu derrière la tête ?—C'est afin que nul de ceux qui m'auront une fois laissée échapper ne puisse me ressaisir dans mon vol.—Pourquoi l'artiste qui t'a sculptée t'a-t-il placée sous ce portique ?—Etranger, c'est pour t'insultir.—(Posidippe.)

CE QUE C'EST QU'UN FRUITS SECS, EN TERME D'ECOLE.

Nous pensions être amené logiquement, naturellement même à l'explication des *fruits secs* ainsi entendus par les idées qui se rattachent aux phrases consacrées ; *travailler sans fruit ; fruits mûrs, desséchés ; ne porter aucun fruit*, et les proverbes qui en dépendent ; mais les apparences nous auraient trompé. Ces mots nés au sein de l'Ecole polytechnique ont eu pour berceau l'histoire suivante, qui a été racontée à M. Génin par un ancien élève de cette école : “ Il y avait alors à l'Ecole (il s'agit d'une des premières promotions) un élève venu d'une des provinces du Midi, où son père faisait en grand le commerce des fruits secs. Ce jeune homme, dont la vocation n'était pas du côté des mathématiques, travaillait peu ou ne travaillait pas du tout. Et quand ses camarades essayaient de le stimuler par la crainte de manquer ses examens et de perdre sa carrière, il répondait d'un ton insouciant et avec son accent provençal : “ Eh ! qu'est-ce que cela me fait ! Hé bien ! je serai dans les fruits secs, comme mon père ! ” Ce mot, obstinément répété, fit fortune ; le jeune homme fut effectivement dans les fruits secs ; et depuis on a dit par allusion et par euphémisme, un tel sera dans les fruits secs ;—il a été *fruits secs* :—c'est un *fruits secs* de l'Ecole polytechnique (et non *fruit sec* au singulier). ”

Cette expression, qui s'est d'abord appliquée exclusivement aux élèves de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole normale, qui avaient manqué leurs examens de sortie, s'est bientôt étendue aux élèves de toutes les écoles, et elle sert à qualifier aujourd'hui tous ceux qui échouent.

FAIRE CHARLEMAGNE.

Origine de cette locution.

C'est se retirer du jeu, après avoir gagné, sans offrir de revanche à ses adversaires. Ces joueurs dont parle Mme de Girardin, qui, lorsqu'ils gagnent, sont tout à coup saisis d'étourdissement, éprouvent le besoin de respirer un air plus frais, et profitent d'une discussion qui s'élève pour prendre leur chapeau et s'en aller, ont perfectionné à notre époque l'art de *faire Charlemagne*, cette honteuse action exprimée par un grand nom.

Il n'y a guère qu'une seule manière d'expliquer cette locution : la voici telle que M. Génin l'a donnée dans ses *Notes sur le Dictionnaire Français* : “ Je ne puis trouver à cette façon de parler d'autre origine qu'une allusion à la mort de Charlemagne, arrivée au moment de la plus grande puissance d'Occident. Charlemagne garda jusqu'à la fin toutes ses conquêtes, et quitta le jeu de la vie sans avoir rien rendu du fruit de ses victoires. Le joueur qui se retire les mains pleines fait comme Charlemagne, il *fait Charlemagne*.—Le fils du grand empereur n'eut pas autant de bonheur que son père. Louis le Pieux ne fit pas Charlemagne, et ses successeurs pas davantage. C'est justement ce contraste qui a dû donner naissance à cette expression assez poétique. Et elle se présentait naturellement, puisque l'un des quatre rois du jeu de cartes porte le nom de Charlemagne.”—*J. d'Education de Bordeaux*.

(A continuer.)

EDUCATION.

PEDAGOGIE.

DE L'UTILITÉ DES EXEMPLES FAMILIERS ET DE L'EMPLOI DES MOYENS SENSIBLES DANS L'ENSEIGNEMENT.

On a signalé bien des fois les inconvénients d'un enseignement purement abstrait ; on a dit combien il fait peu d'impression sur l'esprit des jeunes élèves, tandis que les exemples familiers et les moyens sensibles, en frappant les regards, saisissent l'esprit et donnent une notion précise des choses que le langage de la théorie laisse souvent dans le vague et l'obscurité.

Pour montrer combien ces raisons sont fondées, nous aurons recours aujourd'hui à l'une des sciences, à l'égard desquelles il est le plus difficile de donner aux élèves des idées exactes, tant les faits dont elles s'occupent dépassent, lorsqu'ils sont mal présentés, la portée ordinaire des intelligences. Nous voulons parler de la cosmographie, dont quelques notions, dépourvues de tout appareil scientifique, auraient certainement la plus heureuse influence sur l'esprit de la jeunesse.

Rien, en effet, ne peut contribuer autant que cette science à élever l'esprit, à éveiller en lui l'idée de l'infini, et à le pénétrer de respect et d'admiration pour le souverain Créateur des mondes, pour celui qui dirige leur course dans les espaces immenses où ils accomplissent leurs révolutions. Et cependant ces résultats sont en général manqués, faute de savoir intéresser l'esprit par des démonstrations qui le captivent et s'en emparent fortement. Le plus souvent même on néglige de donner des notions qui auraient un puissant attrait pour les élèves, si elles leur étaient présentées avec assez de clarté et de manière à frapper leur imagination.

Dites en effet à un enfant que le soleil est 1,400,000 fois plus gros que la terre et qu'il en est éloigné de 35,000,000 de lieues, vous lui donnerez par là l'idée de nombres très grands ; mais comme ces nombres dépassent tout ce qu'il a l'habitude de voir ou de se figurer, il ne lui en restera que l'idée d'un corps beaucoup plus grand que la terre et très éloigné, sans qu'il se fasse aucune idée exacte des rapports qui existent entre ces deux astres.

De même, pour donner une idée des distances des astres qui composent le système planétaire, contentez-vous de dire que Mercure est éloigné du soleil de 14,700,000 lieues ; que Vénus en est à 27,500,000 lieues ; Mars, à 58,000,000 ; Ju-

piler, à près de 200,000,000 ; Saturne, à 362,000,000 ; Uranus, à 728,000,000, et Neptune, à 1,100,000,000 ; pour donner une idée de leur grosseur relative, bornez-vous à dire que le volume de Mars est 1/17 de celui de la terre ; que celui de Vénus surpasse les 9/10 de ce même volume ; que Mars en a un égal aux 9/14 de la terre ; que Jupiter a un volume 1414 fois plus grand ; que Saturne en a un égal à 700 fois ; Uranus, à 82 fois, et Neptune à 110 fois ; vous pouvez être certain que vos élèves, tout en ayant une idée vague de distances ou de volumes très différents ou fort considérables, ne se rendront nullement compte d'une manière nette des rapports qui existent entre ces masses et ces distances.

Deux exemples empruntés à deux des astronomes modernes les plus célèbres vont nous prouver, au contraire, à quels résultats saisissants on peut arriver en recourant à des objets familiers et à des moyens sensibles.

Notre illustre Arago, voulant montrer comment on peut faire saisir les choses qui, par leur grandeur, dépassent la portée ordinaire de l'esprit, rapporte le fait suivant dans le dernier volume de son traité d'astronomie.

« Un professeur d'Angers, voulant donner à ses élèves une idée sensible de la grandeur de la terre, comparée à celle du soleil, imagina de compter le nombre de grains de blé de grandeur moyenne qui sont contenus dans la mesure de capacité nommée le litre : il en trouve 10,000. Conséquemment un décalitre doit en renfermer 100,000, un hectolitre 1,000,000, et 14 décalitres 1,400,000. Ayant alors rassemblé en un tas les 14 décalitres de blé, il mit en regard un seul de ces grains et dit à ses auditeurs : « Voilà en volume la terre et voici le soleil. » Cette assimilation frappa les élèves de surprise infiniment plus que ne l'avait fait l'énonciation du rapport des nombres abstraits 1 et 1,400,000. »

De son côté, Herschel, voulant donner à la fois une idée des grosseurs et des distances des planètes, emploie dans son traité d'astronomie les comparaisons suivantes, qui sont merveilleusement propres à atteindre ce double but :

« Imaginons un champ ou un pré bien uni, et plaçons-y un globe de deux pieds de diamètre pour représenter le soleil : alors Mercure sera figuré par un grain de moutarde, ayant pour orbite la circonférence d'un cercle de 164 pieds de diamètre ; Vénus, par un pois, sur un cercle de 430 pieds ; Mars, par une grosse tête d'épingle, sur un cercle de 654 pieds ; Junon, Cérés, Vesta et Pallas, par des grains de sable, sur des orbites de 1,000 à 1,200 pieds ; Jupiter, par une orange moyenne, sur un cercle de 2,200 pieds, ou de près d'un sixième de lieue ; Saturne, par une petite orange, sur un cercle de 4,000 pieds, ou de près d'un tiers de lieue ; Uranus, par une grosse cerise, sur un cercle de 8,200 pieds, ou de trois cinquièmes lieue.

Quand on voit les savants les plus célèbres recourir pour se faire comprendre à ces comparaisons familières, comment ne pas s'empresser de les imiter dans tout l'enseignement, lorsqu'on a affaire à des intelligences encore aussi peu développées que l'est celle des jeunes enfants ?

Ajoutons, pour le dire en passant, que les comparaisons choisies par Herschel sont singulièrement de nature à dissiper les craintes des personnes qui tremblent encore à l'idée d'une comète ou d'un astre quelconque venant à rencontrer notre terre, craintes que nous avons vu se reproduire si ridiculement d'une manière presque épidémique, dans les premiers mois de l'année 1857. Comment croire à la possibilité d'une rencontre ou d'un choc, lorsqu'on voit ainsi les astres les plus volumineux se réduire à des corps presque imperceptibles, à la distance qui les sépare, et perdus, pour ainsi dire, au milieu de l'immensité des espaces célestes ? Des enfants qui auraient vu ces démonstrations n'auraient pas partagé les frayeurs qui ont tourmenté tant de grandes personnes.

COMMENT UN MAÎTRE PEUT REFORMER SA CLASSE.

Si l'on consultait les instituteurs, combien en trouverait-on qui fussent parfaitement contents de la marche de leur école ? Très-peu assurément. En effet, il n'est pas de maître qui, s'il examine consciencieusement comment les choses se passent dans sa classe, ne soit convaincu qu'elles pourraient aller un peu mieux.

Il y a certainement partout aujourd'hui, et en France particulièrement, beaucoup d'écoles dont la tenue est généralement satisfaisante, non-seulement pour l'œil prévenu du maître, mais encore pour le regard moins indulgent du public. Cependant si l'ensemble ne laisse pas à désirer, il y a presque toujours dans ces écoles, comme dans toutes, un point où les choses ne vont pas aussi bien qu'elles pourraient aller et à l'égard duquel un maître dévoué sent qu'il y aurait moyen de mieux faire. Mais souvent, tout en étant mécontent de sa classe, on ne se rend pas compte de la nature de la réforme qu'elle attend. On sent qu'elle ne va pas et on ne sait pas pourquoi.

Il n'est pas question, on le comprend, des écoles où les défauts qui peuvent s'y rencontrer sont remarqués par un examinateur intelligent, qui, en appelant sur ces points défectueux, l'attention des instituteurs, lui signale en même temps les améliorations à apporter. Dans ce cas, la connaissance du mal est accompagnée de celle du remède : il ne faut plus de la part du maître que la volonté de l'appliquer.

Nous voulons parler de ces écoles nombreuses où un instituteur, animé du désir de bien faire, ne réussit pas comme il voudrait, et, cherchant les moyens de faire mieux sans découvrir la cause du mal, se fatigue, s'épuise et quelquefois finit par se décourager en voyant que ses efforts n'aboutissent pas. C'est à ces maîtres que tourmente le désir d'améliorer leur école, mais qui ne savent pas toujours comment s'y prendre, que nous voudrions offrir quelques conseils : car la première condition pour assurer le succès de nos efforts est de les appliquer où il faut.

Dans toutes les questions de ce genre, l'ignorance où l'on reste provient de ce qu'on ne les analyse pas. On voit les choses d'une manière générale, et la cause du mal échappe parce qu'on ne pénètre pas dans les détails. Analysons donc la question.

Il y a dans la marche d'une école deux points à considérer, l'éducation et l'instruction, ou ce qu'on pourrait désigner par deux autres mots, la discipline ou la tenue de l'école, et l'enseignement.

La discipline peut être bonne et l'enseignement donner peu de résultats : l'enseignement, au contraire, peut être satisfaisant et la discipline laisser plus ou moins à désirer ; ou bien, ce qui arrive plus souvent, à cause de leur influence réciproque, la discipline et l'enseignement sont également faibles.

On voit donc que, malgré les nombreux points de contact de ces deux ordres d'objets, l'attention doit se porter séparément sur chacun. Commençons par le premier.

La discipline et la tenue d'une classe s'entendent en général de l'ordre et de la propreté qui y règnent, de la régularité avec laquelle s'y font les exercices, de l'exactitude des élèves et de leurs habitudes de silence, de travail, de soumission, de respect et d'obéissance, ou, en d'autres termes, de l'esprit dont ils sont animés.

Satisfaisante sous quelques-uns de ces rapports, la tenue de l'école peut laisser quelques regrets sous d'autres. Ainsi l'on peut y remarquer de l'ordre et de la propreté, mais il y a peut-être à redire sous le rapport de l'exactitude, de la discipline et du silence. L'inverse a lieu quelquefois : ainsi, la discipline est satisfaisante, le silence et l'application règnent dans l'école, mais elle est tenue avec peu de propreté, et l'on remarque partout du désordre.

Rien de plus aisé que de remédier à ce dernier défaut.

Cela dépend, avant tout, des soins personnels du maître. Qu'il mette chaque chose à sa place, et ses élèves l'y mettront bientôt eux-mêmes, parce que son œil apercevra sur-le-champ tout ce qui n'y est pas. Qu'il tienne son école avec le plus grand soin, et la propreté s'y fera remarquer avant peu dans toutes les habitudes des élèves.

Ainsi, que sa classe soit balayée avant les leçons du matin et avant celles de l'après-midi; que les tables, les bancs, les meubles divers soient essuyés chaque fois; qu'on ne voie jamais les tableaux, les cartes et les autres objets d'enseignement couverts de poussière, comme cela arrive trop souvent; que tout ce qui est à l'usage de la classe ou du maître soit rangé avec ordre; que son bureau surtout ne soit pas un modèle d'encombrement et comme une espèce d'entrepôt où tout vient s'entasser, et où l'on ne peut rien trouver au besoin; nous pouvons garantir dès lors que les élèves prendront d'eux-mêmes exemple sur l'ordre et la propreté qu'ils voient régner autour d'eux.

La propreté commande la propreté, et l'on respecte toujours un lieu tenu avec soin; l'on ne fait aucune ordure, l'on ne jette rien à terre dans une classe où l'on n'y voit rien. La moindre ordure se remarque, d'ailleurs, dans une école où il n'y en a pas habituellement, et le plus petit morceau de papier saute aux yeux dans une classe où le plancher est toujours net; l'auteur de la faute peut être à l'instant connu et rappelé à l'ordre.

Rien n'est donc plus facile que de réformer une école en y rétablissant l'ordre matériel qui a pu faire défaut jusqu'à. Que le maître paie de sa personne avant de commander aux élèves. Qu'il donne l'exemple et il peut être certain qu'il aura accompli la moitié au moins de la tâche. Les élèves imiteront spontanément ce qu'ils lui voient faire, et après un petit nombre d'avertissements généraux, quelques mots de temps en temps suffiront pour entretenir l'ordre et la propreté qui plaisent tant dans une école et qui prévalent toujours en sa faveur.

Il est un autre ordre très-important à maintenir dans une école, c'est la régularité dans les exercices. Ici encore tout dépend du maître et de la régularité qu'il met lui-même dans ce qu'il fait. La réforme de l'école est donc encore sous ce rapport une œuvre toute personnelle, où la conduite du maître a la plus grande influence.

Bien souvent, il est vrai, les instituteurs disent qu'il n'y a pas possibilité d'établir dans les écoles un ordre régulier d'exercices, à cause du défaut d'exactitude et d'assiduité des élèves. Mais ces objections n'ont pas toute la valeur que leur attribuent ceux qui les font.

Le défaut d'assiduité des élèves n'a aucune influence sur la succession régulière des leçons dans une école bien organisée. Elle ne nuit qu'aux progrès des élèves, non pas seulement, il faut bien le dire, à ceux qui y font de nombreuses ou de longues absences, mais beaucoup aussi aux progrès des élèves plus assidus: c'est un résultat que nous nous empressons de reconnaître et dont les causes sont d'ailleurs évidentes. Quoi qu'il en soit, cette circonstance ne doit pas influer sur la régularité des exercices; l'école doit fonctionner nonobstant la présence de quelques élèves de plus ou de moins.

L'inexactitude et l'arrivée tardive des élèves ne doivent pas influer non plus sur la marche régulière des leçons, et cependant c'est une des excuses que l'on entend donner le plus souvent. Comment faire des leçons régulières, dit-on, quand les élèves ne sont presque jamais arrivés à l'ouverture de la classe, quand, au contraire, ils arrivent à toute heure de la journée, chaque père prétendant malgré cela que son fils reçoit toutes les leçons comme s'il avait été exact à l'heure? Comment faire chaque chose aux jours et aux heures voulus, quand l'inexactitude des élèves et la volonté des parents forcent à chaque instant de s'écarter de cette régularité?

A ces objections la réponse est bien simple.

Nous concevons que des parents puissent avoir la prétention d'imposer leur volonté dans les écoles libres, où l'instituteur est, pour ainsi dire, maître de faire comme il veut. C'est même là un des grands inconvénients de ces écoles, où les prétentions déplacées des familles s'expliquent par la position réciproque des parents et des maîtres. Ceux-ci sont complètement sous la dépendance des premiers, qui, sortis de l'argent qu'ils donnent à l'instituteur, se croient en droit de tout exiger de lui et le menacent d'envoyer leurs enfants ailleurs s'ils ne cèdent à ces exigences. Cette dépendance des instituteurs libres à l'égard des familles est une des grandes difficultés de leur position; elle n'est pourtant pas aussi insurmontable qu'on voudrait le croire, et nous dirons une autre fois comment on peut en triompher.

Mais, dans les écoles publiques, les objections tirées de l'inexactitude des élèves et des prétentions des parents tombent devant un examen sérieux des faits. Il y a eu du moins il doit y avoir un règlement auquel l'instituteur est tenu de se conformer, et qui est non moins obligatoire pour les familles et pour les élèves. Les caprices des parents et leur désir d'imposer leur volonté aux maîtres doivent céder devant une règle qui commande à tous. Qu'on n'objecte pas non plus que le mécontentement pourra les porter à retirer leurs enfants de l'école. C'est là une crainte exagérée: les parents ne pourront retirer leurs enfants pour les placer ailleurs que dans les localités où il existe plusieurs écoles entre lesquelles on peut choisir. Or, le choix est trop restreint pour qu'on ait à craindre ce retrait quand d'ailleurs l'école est dirigée avec talent et avec zèle.

Dans les villes où les enfants pourraient le plus facilement être retirés d'une école pour être placés dans une autre, les écoles publiques sont le plus souvent gratuites; dans ces cas l'inconvénient signalé n'existe pas, parce que l'autorité municipale a toujours action sur les enfants qui sont admis dans ces écoles. Les parents doivent subir la loi de l'école, bien loin de pouvoir lui imposer la leur.

Quant aux communes rurales, qui constituent la grande majorité, celles où il existe deux écoles rivales pour les enfants du même sexe sont si peu nombreuses que nous ne devons pas raisonner sur des cas presque exceptionnels: en outre, quelques-unes des raisons que nous aurons à donner s'appliquent à ces localités. Dans toutes les autres, les parents ne pourraient céder à un mouvement d'humeur et retirer leurs enfants de l'école, qu'en les envoyant dans une autre commune; or, dans le plus grand nombre des cas, ceci présente trop de difficultés pour qu'on puisse s'en préoccuper sérieusement.

Disons, d'ailleurs, pour dissiper ces craintes, que les écoles où les parents manifestent le plus d'exigences sont celles où l'on montre le plus de disposition à s'y rendre. C'est un fait prouvé par l'expérience, et les maîtres qui ont fait l'essai des deux systèmes seraient prêts certainement à confirmer cette assertion. Le meilleur moyen de plier les parents et les élèves à l'observation de la règle est de s'y conformer scrupuleusement soi-même.

Au lieu donc de dire que l'inexactitude des enfants est un obstacle à la régularité des leçons et des exercices, il serait plus exact de dire que dans beaucoup de cas le défaut de régularité de l'enseignement contribue à l'inexactitude des élèves. S'ils voient le maître absent de la classe à l'heure où les leçons devraient commencer; si ces leçons n'ont pas lieu régulièrement chaque jour à l'heure précise; si, pour le moindre motif, le maître se dispense d'en faire une ou la remplace par une autre, si les exercices ne se suivent pas avec la plus grande exactitude, les uns étant raccourcis ou allongés, et celui-ci venant se substituer à celui-là, sans autre motif que la fantaisie du maître ou le défaut de préparation de sa part, comment peut-il les convaincre que l'exactitude est nécessaire de leur côté? Comment les élèves ne seraient-ils pas portés à conclure que rien n'est rigoureux.

ment indispensable dans l'école, et que tout y est à la volonté de chacun ?

Que les instituteurs qui veulent réformer leur école sous ce rapport commencent par se persuader qu'à cet égard encore ils doivent donner l'exemple. S'il existe un règlement pour les écoles du département, qu'ils s'y conforment scrupuleusement. S'il n'en existe pas, qu'ils en sollicitent un de l'autorité, et qu'à défaut d'un règlement général ils fassent adopter pour leur école le modèle de règlement adressé par le Ministre aux Recteurs, le 17 août 1851. Loin d'être une gêne, comme le croient quelques-uns, un règlement est pour un maître intelligent et zélé une force et un appui, mais c'est à la condition que celui-ci en sera le plus fidèle observateur.

Le règlement relatif à la tenue générale de l'école et aux conditions d'admission et de fréquentation n'est toutefois qu'une partie de ce qui est nécessaire pour y établir la régularité désirable. Un emploi du temps précisant pour chaque jour de la semaine le nombre et la nature des exercices, l'heure à laquelle ils doivent commencer, et leur durée, est une autre condition indispensable de succès.

Quand les parents et les élèves verront l'instituteur tenu de faire chaque jour et à chaque heure un travail déterminé, ils comprendront combien il serait vain d'espérer qu'il pourra s'en dispenser à leur gré, afin de leur donner une leçon rendue nécessaire pour eux par leur inexactitude. Les élèves voyant chaque jour le maître commencer la classe ou les leçons à heure dite; quel que soit le nombre des présents et des absents, seront les premiers à reconnaître qu'ils sont dans l'impossibilité de saisir et de comprendre s'ils n'ont pas assisté à toutes les leçons, ou s'ils ont manqué au commencement. Dès lors, si, par les moyens que nous indiquerons ou par d'autres moyens quelconques, le maître a réussi à leur inspirer le goût de l'instruction, ils presseront eux-mêmes leurs parents de les envoyer régulièrement en classe, et ils feront tous leurs efforts pour y venir exactement à l'heure.

L'adoption d'un règlement et d'un emploi du temps bien déterminé, tous deux rigoureusement suivis par l'instituteur, et appuyés de quelques mesures prises par le maire pour obliger les élèves à se rendre en classe aux heures prescrites, nous paraissent donc au nombre des premiers moyens à employer pour un maître qui veut fermement régénérer son école. Réunis à ceux que nous avons indiqués plus haut, ils assureront ce qu'on pourrait appeler l'ordre matériel de l'école. Reste maintenant à examiner les moyens de compléter la réforme en assurant ce qui constitue plus particulièrement l'ordre moral.

J.-J. RAPET.

Hygiène et Médecine des Enfants. (1)

(Suite.)

Brûlures.

Si l'enfant se fait une brûlure, soit par l'eau bouillante, soit par le feu, râpez immédiatement du savon blanc de lessive dans un peu d'eau, mêlez bien jusqu'à ce que le savon soit fondu et qu'il fasse une pâte de l'épaisseur du cérat; appliquez un paquet de ce savon sur la brûlure; maintenez-le avec une bande de linge; au bout de cinq minutes la douleur disparaîtra.

Préparez-en d'avance la quantité nécessaire pour un ou deux pansements, au bout de trois ou quatre heures changez le savon; ayez soin de tout préparer d'avance pour que la brûlure ne reste pas à l'air; aussitôt qu'elle est à découvert, appliquez vite dessus un paquet de savon délayé frais et enveloppez d'un linge.

La nuit ne changez que si l'enfant se plaint.

Au bout de deux ou trois jours la brûlure sera guérie; il n'y pa-

raîtra plus; il n'y a plus qu'une légère rougeur qui s'efface peu de jours après.

Ce remède est de tous ceux que j'ai employés et fait employer, le plus efficace, le plus prompt, le plus facile à appliquer et à trouver. Chacun peut avoir par précaution du savon de ménage; il doit être blanc; le savon marbré est mauvais.

Si la brûlure est très-étendue et très-grave, il faut appeler un médecin et employer les remèdes indiqués en attendant.

Un autre moyen excellent et facile, est l'application de compresses de teinture d'arnica dans de l'eau à la dose d'une cuillère à café de teinture dans un verre d'eau.

Chute et coups.

Pour les chutes ou coups reçus en jouant, mettez dans un demi-verre d'eau une petite cuillère à café de teinture d'arnica, faites boire une cuillère à café de ce mélange, et bassinez avec le reste la partie contusionnée trois ou quatre fois par jour, pendant deux ou trois jours.

Coupures et écorchures.

Quand un enfant s'est coupé ou écorché, prenez un œuf cru, cassez-le en deux; videz dans une assiette le blanc et le jaune; détachez de la coquille la pellicule ou peau intérieure qui la tapisse, et posez ces morceaux de peau sur la coupure ou écorchure.

Ne mettez pas les morceaux trop grands; si l'écorchure ou la coupure est grande, plusieurs petits valent mieux.

Ayez soin d'appliquer sur la peau le côté gluant.

Si c'est une coupure, ayez soin, avant d'appliquer la peau d'œuf, de rapprocher les deux côtés de la coupure pour qu'ils se touchent. Maintenez la peau d'œuf avec un linge jusqu'à ce qu'elle soit séchée.

Laissez-la sans y toucher; si elle s'en va, remettez une peau d'œuf fraîche. Quand l'écorchure ou la coupure est guérie, la peau tombe toute seule.

Avec ce moyen vous n'aurez jamais d'inflammation ni par conséquent de douleur.

Un autre moyen facile et efficace, c'est du papier Fayard. Vous l'appliquez sur la coupure ou écorchure, et vous le laissez jusqu'à ce qu'il tombe; il est difficile à enlever. On peut l'ôter avec de l'huile, mais c'est long. Il ne tombe naturellement qu'au bout de dix à vingt jours.

Hémorragie nasale.

Les enfants sont sujets aux saignements de nez; il ne faut pas s'en inquiéter.

Si pourtant l'hémorragie devenait trop abondante, bassinez le nez, le front, la nuque avec de l'eau froide. En même temps faites lever en l'air le bras du côté opposé à celui de la narine qui donne du sang; c'est-à-dire, si le saignement de nez vient de la narine gauche, faites lever le bras droit, si c'est de la narine droite, faites lever le bras gauche; maintenez le bras en l'air quelques secondes.

Le saignement de nez ne tardera pas à s'arrêter.

Si toutefois il continue, mettez dans un verre d'eau froide, sucrée ou non, selon le goût de l'enfant, une cuillère à café d'eau de Cagliari; faites-en boire quelques gorgées; recommencez au bout de cinq minutes, si l'hémorragie n'est pas arrêtée.

Inflammation des yeux.

Il n'est question ici que des inflammations légères, et non d'ophtalmies graves qu'un médecin seul peut traiter.

Si l'enfant a les yeux enflammés, ce qui arrive quelquefois par suite d'un coup d'air, d'une lumière trop vive, etc., prenez un oignon de lis, faites-le cuire dans très-peu d'eau; quand il est refroidi, écrasez-le pour en faire un cataplasme que vous appliquerez sur l'œil malade; laissez-le douze heures.

L'inflammation sera dissipée, ou, si elle ne l'est pas entièrement, recommencez le même remède. Si vous n'avez pas d'oignon de lis, prenez cinq ou six feuilles de laitue crue; vous écraserez légèrement les côtes des feuilles, vous les coudrez ensemble au moyen de deux ou trois points et vous les mettrez sur l'œil; vous fixerez au moyen d'une bande légère de toile.

Vous aurez soin de changer au moins toutes les deux heures.

Si au bout de douze heures il n'y a pas d'amélioration, faites une application de lait caillé que vous laisserez cinq à six heures.

Si l'enfant ne supporte pas un corps étranger et un bandeau sur l'œil, bassinez-le toutes les heures avec de l'eau de riz froide, très-légère, légèrement acidulée de quelques gouttes de vinaigre.

La nuit, ne bassinez que lorsque l'enfant est éveillé; laissez-le dormir: le sommeil est le meilleur des remèdes.

Dentition.

Le travail des dents se fait sentir longtemps avant qu'elles soient percées; il commence quelquefois à deux mois, le plus souvent à

(1) Voir les livraisons de novembre, décembre 1857 et celles de janvier et février 1858.

quatre, ou huit, quelquefois plus tard ; il ne faut pas s'inquiéter d'un retard.

Il y a des enfants qui ne percent leurs premières dents qu'à seize ou dix-huit mois, d'autres qui en ont à deux mois. Mon fils aîné a percé sa première dent à quinze mois ; mon plus jeune fils en avait deux à deux mois ; les deux dentitions ont été également difficiles.

Il y a trois époques de dentition :

La première, qui est la plus difficile à passer, est terminée généralement à trois ans ; elle se compose de vingt dents.

La seconde commence de quatre à cinq ans et se termine entre huit et neuf ; elle se compose de quatre grosses dents du fond nouvelles et de douze dents de devant remplaçant celles de la première dentition.

La troisième commence de neuf à dix ans et termine de douze à quatorze ; elle complète les vingt-huit dents, en donnant quatre dents du fond nouvelles et en remplaçant les huit dents de la première dentition, de sorte que les vingt dents de la première dentition se trouvent toutes remplacées.

Pendant ces trois dentitions, les enfants sont sujets à des toux qui souvent sont grasses dès l'origine comme une fin de rhume ; quelquefois elles sont et restent sèches, fréquentes, convulsives, et disparaissent subitement comme elles sont venues.

Les bains de son, tièdes, sont toujours très-utiles pendant la dentition.

Le seul remède à faire est de donner soit du raisin dans l'automne, soit des cerises au printemps, soit tous autres fruits de la saison, pour rafraîchir et calmer.

A défaut de fruits, donnez du lait d'amandes léger. Pilez six amandes douces, une amande amère (après les avoir dépouillées de leur peau,) et, quand c'est bien pilé, versez dessus un verre d'eau chaude ; sucrez avec du sucre ordinaire ; l'enfant peut en boire deux ou trois verres par jour.

Pendant la dentition, les enfants sont sujets à des dérangements d'entrailles. Nous avons dit, dans un chapitre précédent, le régime et le traitement à suivre dans ce cas.

Enfin, la dentition amène mille indispositions, comme vomissements, accès de fièvre, écoulements d'humeurs. Il ne faut pas s'en effrayer, et il faut soigner ces maux passagers, ou les symptômes, d'après les conseils indiqués aux chapitres précédents.

Ne permettez jamais à aucun médecin d'employer cette fatale mode anglaise, d'inciser les gencives de l'enfant comme moyen soi-disant excellent pour faciliter la sortie de la dent. Après l'incision, la gencive se cicatrise, devient plus dure qu'auparavant ; la dent a beaucoup plus de peine à percer cette peau durcie par la cicatrice, et l'enfant est plus exposé aux autres maux amenés par la dentition.

Vous lui avez donc infligé une souffrance non-seulement inutile, mais contraire au but que vous espérez atteindre.

Ne laissez pas non plus calmer l'agitation de l'enfant par l'opium, le sirop de pavot, diacode, et autres narcotiques qui peuvent amener des maladies graves à la tête.

Faiblesse des reins.

Si l'enfant a de la faiblesse dans les reins, qu'il ne puisse pas se soutenir facilement assis à six ou sept mois, ni debout à onze ou douze mois, frictionnez-lui légèrement les reins et l'épine du dos, matin et soir, avec de l'eau-de-vie. Ayez soin de toujours frictionner de haut en bas, de la nuque aux reins. Ce moyen très-innocent donne beaucoup de force aux reins et aux jambes. La faiblesse des jambes provient toujours de la faiblesse de l'épine dorsale.

COMTESSE DE SEGUR.

(A continuer.)

Exercices pour les Elèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

TABEAU DE LA VIE DES CHAMPS.

Heureux qui, loin du bruit, sans projets, sans affaires,
Cultive de ses mains les champs héréditaires ;
Qui, libre de désirs, de soins ambitieux,
Garde les simples mœurs de nos sages aïeux !
A peine il sait les noms d'intérêts, de créances ;
Il ne redoute point le jour des échéances.
La guerre et ses dangers, la mer et ses fureurs,
Les pompes des palais, leurs changeantes faveurs,
Ne le troublent jamais, et jamais ne l'abusent ;
Mais d'aimables travaux l'occupent et l'amusent.
Il émonde un jeune arbre ou greffé un sauvageon ;
Il enlace au rameau le flexible bourgeon,

Dépouille les brebis de leur laine pendante,
Prépare un toit commode à l'abeille prudente,
Et, soignant fleurs et fruits, vendanges et moissons,
S'enrichit des présents de toutes les saisons.
Oh ! qu'un simple foyer, des pénates tranquilles,
Vaut mieux que le luxe et le fracas des villes !
Que servent nos festins avec art apprêtés,
Ces mets si délicats, et ces vins si vantés ?
L'orgueil en fit les frais, l'ennui les empoisonne.
J'aime un dîner frugal que la joie assaisonne ;
Tout repas est festin quand l'amitié le sert ;
La treille et le verger fournissent le dessert.

ANDRIEUX.

Exercices de Grammaire.

§ 19. Récapitulation générale sur tous les adjectifs.

Turenne.—Turenne, l'un des plus grands et des plus vertueux capitaines de la France, naquit l'an seize cent onze et mourut dans le courant de l'année seize cent soixante quinze. Qui de nous n'a entendu parler de ce général si remarquable par son habileté, si digne de notre admiration par ses manœuvres et par ses exploits héroïques ? Quel homme fut jamais plus célèbre que lui par sa modestie ? Qui fit jamais des campagnes aussi glorieuses que les siennes dans le siècle où il vécut ? Qui fut jamais moins fier que lui de ses victoires, et se montra moins avide de louanges et d'honneurs ?

Ce grand homme vivait à Paris avec une simplicité extrême, semblable aux héros de l'ancienne Rome qui ne se distinguaient par aucun éclat extérieur. Il allait souvent à pied entendre la messe dans l'église la plus voisine, et, de là, se promener, pendant l'été, sous le frais ombrage des arbres, autour de la ville, sans suite, et sans aucun signe apparent de distinction, parce qu'il regardait le faste comme inutile à son bonheur.

Un jour, dans sa promenade, il passa près de quelques jeunes ouvriers qui jouaient à la boule, et qui, sans le connaître, le prièrent de juger un coup. Toujours prêt à rendre service, Turenne prit sa canne, et après avoir mesuré les distances, prononça. Celui qu'il avait condamné, moins poli qu'il n'aurait dû l'être, lui dit quelques mots grossiers indignes d'une personne bien élevée. Le maréchal, aussi calme et aussi patient que complaisant, sourit, et allait mesurer une seconde fois, lorsque plusieurs officiers qui l'aperçurent l'aborderent en lui adressant un salut respectueux. Le jeune insolent, honteux de sa faute, se confondit en excuses. Le maréchal lui dit seulement : " Mon ami, vous aviez tort de croire que je voulusse vous tromper."

Une autre fois, au théâtre, quelques provinciaux, qui ne le connaissaient pas, étant entrés dans sa loge, en pompeux équipage, voulurent l'obliger à leur céder la place sur le premier banc ; ils éprouvaient déjà un malin plaisir en pensant qu'ils allaient avoir gain de cause ; ils eurent la sotte pensée de jeter son chapeau et ses gants sur le théâtre. Sans paraître ému de cette insolence, Turenne pria un jeune seigneur qui se trouvait là de les lui ramasser. Ceux qui lui avaient fait cette insulte, l'entendant appeler par son nom, furent pénétrés de confusion et voulurent se retirer ; mais il les retint avec cette bonté douce et persuasive qui le caractérisait, et leur dit : " En se serrant un peu, il y aura place pour tous."

Questionnaire.

I. Relevez les adjectifs déterminatifs de cet exercice, faites-en connaître l'espèce, le genre, le nombre, et dites à quel nom ils se rapportent.

CORRIGE.—Un, dans un des plus grands, adjectif numéral cardinal, masculin singulier, se rapporte à général, sous entendu ;—seize cent onze, dans l'an seize cent onze, adjectif numéral cardinal, mis pour seize cent onzième, masculin singulier, se rapporte à an ;—qui, adjectif conjonctif, masculin singulier, etc.

II. Relevez les adjectifs qualificatifs qui sont au masculin, et mettez-les au féminin en remplaçant par des noms de ce genre les noms qui les accompagnent.

CORRIGE.—Un des plus grands et des plus vertueux capitaines : une des plus grandes et des plus vertueuses princesses ;—général remarquable : femme remarquable ;—exploits héroïques : actions héroïques ;—quel homme fut jamais plus célèbre : quelle reine fut jamais plus célèbre, etc.

III. Faites connaître le degré de signification de chacun des adjectifs qualificatifs contenus dans l'exercice.

CORRIGE.—Des plus grands, des plus vertueux, superlatif relatif ;—héroïque, positif ;—plus célèbre, comparatif de supériorité ;—aussi glorieuse, comparatif d'égalité ;—moins fier, comparatif d'in-

l'infériorité ; — *moins avide*, comparatif d'infériorité ; — *extrême*, *semblable*, *ancienne*, *extérieur*, positif, etc.

IV. Mettez au comparatif et au superlatif tous les adjectifs qualificatifs de l'exercice, depuis une autre fois jusqu'à sans paraître.

CORRIGE.—*Pompeux* : plus pompeux, aussi pompeux, moins pompeux, très-pompeux, le plus pompeux, le moins pompeux ; — *malin* : plus malin, aussi malin, moins malin, très-malin, le plus malin, le moins malin, etc.

V. Faites connaître les adjectifs qui sont accompagnés d'un complément que vous indiquerez.

CORRIGE.—*Remarquable* : complément, par son habileté ; — *digne* : complément, de notre admiration ; — *célèbre* : complément, par sa modestie ; — *fier* : complément, de ses victoires ; — *avide* : complément, d'honneurs et de louanges ; — *inutile* : complément, à son bonheur ; — *prêt* : complément, à rendre service, etc.

VI. Relevez les noms de cet exercice et donnez des noms et des adjectifs de la même famille :

CORRIGE.—*Capitaines* : cap, capitainerie, capiteux, capital ; — *an* : année, annate, annales, annaliste, annuel ; — *courant* : cours, secourable, recours, secours ; — *général* : généralissime, généralité, généralat ; — *habileté* : habile ; — *admiration* : admirateur, admirable ; — *manœuvres* : manouvrier, désœuvré ; — *modestie* : modeste ; — *campagnes* : camp, campement, campagnard ; — *siècle* : séculaire, séculier ; — *victoire* : victorieux ; — *louange* : louangeur, louable ; — *honneur* : honoraires, honorable, déshonneur, déshonorant ; — *homme* : humanité, humain ; — *simplicité* : simple ; — *héros* : héroïne, héroïque ; — *éclat* : éclatant ; — *piéd* : piéton ; — *ombrage* : ombre, ombrageux ; — *arbre* : arbuste, arbrisseau ; — *signe* : signal, enseigne, significatif, signification, insignifiant ; — *distinction* : distinctif ; — *service* : serviteur, servage, asservissement, servile, servitude, servilité, serviable ; — *personne* : personnalité, personnel ; — *fois* : foison ; — *saluts* : salutation ; — *faute* : fautif ; — *excuses* : excusable, inexcusable ; — *ami* : amitié, amical, amiable, amabilité, aimable ; — *provinciaux* : province ; — *loge* : logeur, logement, logeable ; — *place* : placement, déplacé ; — *banc* : banquette, banquise (amas de glaces qui s'accumulent dans la mer du Nord) ; — *plaisir* : plaisant, déplaisir, déplaissant, complaisance, complaisant ; — *pensée* : penseur, pensif ; — *chapeau* : chapelier, chapellerie ; — *gants* : gantier, ganterie, gantelet ; — *théâtre* : théâtral ; — *insolence* : insolent ; — *seigneur* : seigneurie, seigneurial ; — *nom* : nomination, nominal, nominatif ; — *confusion* : confus, diffusion, diffus, effusion, infusion, fusible ; — *bonté* : bon, boni, bonification.

VII. Relevez les adjectifs et donnez pour chacun d'eux un nom de la même famille.

CORRIGE.—*Grand* : grandeur, agrandissement ; — *vertueux* : vertu ; — *remarquable* : remarque, marque ; — *digne* : dignité, indignation ; — *célèbre* : célébrité ; — *fier* : fierté ; — *avide* : avidité ; — *extrême* : extrémité ; — *semblable* : ressemblance, semblant ; — *ancienne* : ancienneté ; — *voisine* : voisinage ; — *frais* : fraîcheur ; — *apparent* : apparence ; — *jeune* : jeunesse ; — *prêt* : apprêt ; — *poli* : politesse ; — *grossier* : grossièreté ; — *respectueux* : respect ; — *patient* : patience ; — *honteux* : honte ; — *franc* : franchise ; — *pompeux* : pompe ; — *premier* : primeur ; — *malin* : malignité ; — *sotte* : sottise ; — *douce* : douceur ; — *persuasive* : persuasion.

AVIS OFFICIELS.

ERECTION DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général : 10. D'ériger en municipalité scolaire séparée le township de Mézy, dans le comté de Chicoutimi, avec ses limites actuelles.

20. De séparer de St. Norbert d'Arthabaska l'arrondissement numéro deux de cette municipalité scolaire, et de l'annexer à l'arrondissement numéro quatre de la municipalité scolaire de Stanfold, dans le même comté, ces deux arrondissements formant les extrémités de chacune des paroisses de St. Norbert et de Stanfold.

30. De séparer les townships d'Aston et de Horton, dans le comté d'Arthabaska, et de les ériger en municipalités scolaires séparées, sans comprendre dans cette érection cette étendue du township d'Aston qui fait partie de la municipalité scolaire de St. Pierre Célestin, en leur conservant leurs limites respectives, moins la susdite étendue de terrain.

40. De séparer de la municipalité scolaire de St. Jérôme No. 1, d'annexer à celle de St. Jérôme No. 4, les terres de Charles Gaie, Thomas Gagnon, Jean-Baptiste Lacasse, Joseph Lamoureux, Michel Forgette, Hyacinthe Charbonneau, Moïse Gennette, Edouard Gougeon, Norbert Touchette, Lévi Paquette, Z. Joseph Lamoureux et François Desjardins.

50. D'annexer, pour fins scolaires, à la municipalité de l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville, la partie ci-après désignée du rang Rosalie, dans la paroisse de St. Césaire, et annexée à la dite paroisse de

l'Ange-Gardien pour fins canoniques, savoir : une étendue de territoire d'environ vingt-et-un arpents de front sur deux milles de profondeur, dans la partie Est du dit rang Rosalie, bornée comme suit, savoir : au Nord, par la ligne qui sépare le rang Rosalie du rang Labarbutte ; à l'Est et au Sud, par la dite paroisse de l'Ange-Gardien ; à l'Ouest, partie par la ligne qui sépare la terre de Louis Dionne de celle d'Antoine Ménard, et partie par la ligne qui sépare la terre de David Ménard de celle d'Alexis Sansfaçon.

AVIS AUX SECRETAIRES-TRESORIERIS DES MUNICIPALITES SCOLAIRES.

L'attention de messieurs les secrétaires-trésoriers est tout particulièrement appelée sur le recensement des enfants de cinq à seize ans, dans chaque municipalité, qui doit être fait dans le cours du mois de septembre et transmis au bureau de l'éducation le dix octobre au plus tard.

La manière irrégulière dont ce recensement a été fait, en 1856 et 1857, a été la cause d'un grand retard dans la publication du rapport annuel du surintendant de l'instruction publique. MM. les secrétaires-trésoriers qui ne transmettront pas leurs rapports dans le temps voulu ou qui auront fait le recensement avec négligence et d'une manière évidemment irrégulière ou incomplète, sont prévenus que le département insistera sur leur destitution immédiate.

Tous les enfants de cinq à seize ans dont les parents résident dans la municipalité doivent être comptés dans le recensement, tant comme enfants dans la municipalité que comme enfants fréquentant les écoles ; mais on devra, après les avoir compris dans le total, faire mention séparément : 10. Du nombre de ceux appartenant à la municipalité qui fréquentent des institutions d'éducation supérieure subventionnées dans la municipalité ; 20. de ceux qui fréquentent des institutions ou écoles indépendantes dans la municipalité ; 30. de ceux qui fréquentent des institutions d'éducation supérieure subventionnées en dehors de la municipalité ; 40. de ceux qui fréquentent des écoles indépendantes en dehors de la municipalité. Les enfants dont les parents résident dans d'autres municipalités et qui fréquentent les institutions d'éducation de la municipalité, ne doivent être compris en aucune manière dans le recensement. On a ajouté, au blanc de rapport, quatre colonnes distinctes à cet effet. Ces blancs s'expédient actuellement, et tout secrétaire-trésorier qui n'en aura point reçu, d'ici à huit jours, devra en faire la demande à ce bureau.

Par ordre du Surintendant,

Montréal, 23 Août 1858.

LOUIS GIARD, Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

MM. Jérémie Isidore Derome et Olivier Dagenais, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

MM. Edouard Lécuyer, Joseph Casgrain, Joseph Hubert Paquet, Charles J. B. Marcotte, Louis Hilaire Dupuis, Séverin Pepin, Joseph Beauchemin, Thomas Riendeau, Romuald Lévi Fortin, Cyrille Lefebvre, Joseph Lécuyer, Joseph Duquet ; Delles Philomène Cadioux, Philomène Charbonneau, Henriette Marson, Philomène Vézina, Alphonsine Boire, Marie Mathilde Picard, Geneviève Gilbert dite Comtois ; Dames Cyrille Proulx, Marcien Trottier, Eulalie Plamondon, Michel Martin, Jean Gervais ; Delles Philomène Dairgnon, Malvina Séguin, Delphine Tarte, Céline Leclère, Thersie Dalpé, Marie Louise Arpin, Julie Arpin, Virginie Roy, Julienne Laporte, Marceline Paré, Adéline Meloche, Evelina Masse, Marie Mathilde Morelle, Victoire Limoges, Mathilde Mercier, Céline Limoges, Phélonie Lussier, Césaire Lefebvre, Céline Mathieu, Geneviève Palin, Marie Lyle, Sophie Abraham Courville, Rose Edouard Hébert, Elizabeth Lemire dite Marsolais, Céline Taillefer, Marie Anne Legault, Clémence Benoit, Philomène Christin, Adéline Beaudouin, Isilda Beaudry, Elizabeth Tellier, Emélie Tessier, Onésime Bissonnet, Nathalie Charlebois, Marie Fontaine ; MM. John McAfee, Jérôme Robillard, Théophile Beauregard, Auguste Hébert et Delle Rosalie Leclère, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALADE, Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUEBEC.

M. Louis Michel Amoureux a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles académiques.

Delles Marie Adélaïde Bergeron, Rosalie Matte, Honoria Kenny, Henriette Bergeron, Judith Farley et Dame Adolphe Paré, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

C. DELAGRAVE, Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

Delle Marguerite Eutichiane Lavergne a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Delles Jessé Carpentier, Emilie Cosssette, Eleona Maria Léonard, Philomène Lessard, Léocadie Plante, Eulalie Vallée, Marie Caroline Agnès Bellefeuille et Agathe Rapin, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

J. HEBERT, Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE SHERBROOKE.

Delle Jane Amelie Doak et Dame Maria Alger Rodgers, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Delles Ellen C. Hurd, Candace C. Bailey, Malvina Hitchcock, Christine Stone, Helen S. Ryther, Jane L. E. Doherty, Louisa M. Cross, Emily M. Martin, Irene J. Pierce, Sylvia A. Glidden, Malvina Sawyer, Maria Sawyer, Margaret Carr, Susan M. Gilbert, Jane Wilford, Harriet O'Connor, Harriet Jane Ball, Catherine Gill, Ruth Alger, et M. George W. Pope, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

S. A. HEND.
Secrétaire.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

La sixième conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École Normale Jacques-Cartier, aura lieu à cette école, vendredi, le 27 du courant, à neuf heures de l'avant-midi.

Les membres du conseil de l'Association sont priés de se réunir la veille de cette conférence, entre six et sept heures P. M., dans la chambre de MM. les Professeurs.

Par ordre,

P. JARDIN,
Secrétaire.

Côte des Neiges, 18 août 1858.

DONS OFFERTS AU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les dons suivants ont été reçus avec reconnaissance par M. le Secrétaire de l'Éducation :

De M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes, à Paris, France: Instructions sur l'Architecture Monastique, par Alb. Lenoir, 2 vols. in-4; Négociations de la France dans le Levant, par M. Charrière, 3 vols in-4; Mémoires de Claude Haton, par M. Bourquet, 2 vols in-4; Histoire du Tiers-Etat en France, par M. Aug. Thierry, 3 vols in-4; Privilèges accordés par le Saint-Siège à la Couronne de France, par M. Tardif, 1 vol in-1; l'Éclaircissement de la Langue Française de Maître Jehan Palgrave, par M. Gésin, 1 vol in-4; Lettres et Papiers d'Etat du Cardinal de Richelieu, par M. Avenel, 2 vols in-4; Iconographie Chrétienne, par M. Didron, 1 vol in-4; Correspondance administrative sous Louis XIV, par G. B. Depping, 4 vols in-4.

De M. J. B. Rolland, libraire, à Montréal: "Le Drapeau de Carillon," poésie de M. Octave Crémazie et musique de M. Chs. W. Sabatier; "L'Alouette," poésie et musique par les mêmes; Nouvelle arithmétique, 1 vol in-18.

De M. Bois, curé de Maskinongé: 1 gravure représentant le séminaire de Nicolet.

De M. A. de Lussignan, du Département de l'Instruction Publique: Le Roman de Brut, 1 vol in-8.

BIBLIOTHEQUE DU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Toute personne, ayant maintenant en sa possession des livres appartenant à cette bibliothèque, est priée de les remettre au plus vite. Comme on se propose de préparer un nouveau catalogue détaillé et raisonné, la bibliothèque sera fermée jusqu'à sa publication.

Par ordre,

J. LESOIR, Bibliothécaire.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

M. Charles James Powell, de Paris, France, porteur d'un diplôme de bachelier-ès lettres et de plusieurs certificats d'aptitude, se chargera d'enseigner le français, l'anglais, le latin, le dessin académique, le paysage et le dessin linéaire. M. Powell se présentera à l'examen pour l'obtention d'un diplôme qui lui permettra d'enseigner dans les écoles du Bas-Canada, lors de la prochaine réunion des Bureaux d'Examineurs, en septembre prochain.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) AOUT, 1858.

Architecture des Ecoles. (1)

QUATRIEME ARTICLE.

(Suite.)

La charpente s'emploie encore quelquefois dans l'épaisseur même des murs de face ou de refend, qui prennent alors le nom de pans de bois. On a recours à ce genre de construction, soit pour ménager l'espace, attendu que les

(1) Voir les livraisons d'avril, juin, juillet, septembre, octobre et décembre 1857, et février, avril, mai et juin 1858.

pans de bois ont peu d'épaisseur, soit dans les contrées où le bois est à meilleur compte que la pierre.

Les pans de bois se construisent de diverses manières: ordinairement ils se composent de pièces gisantes ou sablières, portant des poteaux à plomb et autres, inclinés et posés en décharges.

Il y a deux sortes d'assemblages de pans de bois: l'un, qu'on nomme assemblage à brins de fougère, est une disposition de petits poteaux assemblés diagonalement à tenon et mortaise, dans l'intervalle de plusieurs poteaux à plomb; ce qui ressemble, en effet, à des branches de fougère. L'autre assemblage, dit à lozanges entrelacés, se compose de pièces de bois posées en diagonale, entaillées de leur demi-épaisseur et chevillées; les panneaux des uns et des autres sont remplis de briques, de débris de plâtre ou de pisé recouverts d'un enduit, ou bien revêtus d'une couche de plâtre posé sur lattes.

Pour donner plus de solidité aux pans de bois, on les arrête quelquefois à chaque étage avec des tirans, ancrés, équerres et liens de fer. Toutefois, il faut éviter, autant que possible, d'employer les pans de bois, à cause des chances nombreuses d'incendie qu'offre leur construction.

Les lambris sont des revêtements en bois que l'on emploie, tant pour décorer les appartements que pour les rendre plus sains, plus agréables et plus commodes. Ils sont de deux sortes: les lambris d'appui et ceux de hauteur; les premiers sont les plus usités, ils s'élèvent ordinairement de 2 à 3 pieds au-dessus de l'aire de l'appartement, et au niveau de l'appui des croisées. Les meilleurs se font tout en bois dur.

Dans les lambris de hauteur, on emploie de grands panneaux; on les divise par des pilastres, etc. Les lambris reposent ordinairement sur un lambris d'appui et s'élèvent jusqu'au dessous de la corniche du plafond.

On doit avoir soin de ne pas placer les lambris sur des plâtres frais, il est préférable de laisser le mur brut. Ces lambris sont retenus sur la maçonnerie par des pâtes à scellement et des pâtes à vis sur la menuiserie; si l'on craint l'humidité, on passera, derrière les lambris, avant de les poser, une ou deux couches de gros rouge à l'huile.

Lorsque les lambris d'appui sont attachés sur des poutres ou solives, on laisse de petits trous afin que l'air puisse circuler; ce qui empêche que les bois s'échauffent étant placés les uns contre les autres.

La construction la plus simple d'une porte consiste à assembler plusieurs planches, dont les bords soient parfaitement unis; on les joint au moyen d'une planche étroite clouée transversalement sur leur surface, ou de deux traverses clouées en croix.

Lorsqu'on veut unir la solidité à l'élégance, on construit un cadre à mortaises et tenons et l'on y laisse une ou plusieurs ouvertures, où l'on introduit les pièces nommées panneaux. Les pièces horizontales du cadre reçoivent, suivant leur position, les noms de traverse du haut, traverse du milieu, barre de loquet et barre de frise. On attache la barre de loquet par une mortaise ou au moyen de vis, et la barre de frise est intermédiaire à celle du sommet et du milieu.

Lorsqu'on veut conserver l'uniformité d'une pièce, on

épargner les frais d'une porte correspondante, on applique des portes très légères, qui doivent toujours être faites avec de très bons matériaux, bien secs et solidement assemblés; les onglets doivent être joints avec la plus grande précision et toute la surface doit être parfaitement polie.

Les mortaises, tenons, creux et collages des moulures, doivent être travaillés correctement; sans cela la porte ne serait pas juste, ce qui donnerait beaucoup d'embaras pour l'ouvrir, et obligerait à en rogner les diverses parties. La porte serait aussi moins solide, surtout si c'étaient les tenons qui eussent besoin d'être rognés.

Pour former la baie d'une croisée on y ajuste un cadre ou châssis de bois qu'on retient aux murs par des pattes en fer; le cadre, nommé chambranle, est reçu dans des feuillures de la maçonnerie, et en porte lui-même pour maintenir les panneaux, lesquels sont simples ou doubles et fermés avec une espagnolette, un verrou ou autrement; les carreaux de vitres sont maintenus par des panneaux. Comme on aime à entourer les croisées de draperies intérieures, et que les panneaux ne s'ouvriraient pas commodément en dedans, on laisse fixés en haut de l'embrasure les deux carreaux supérieurs; c'est ce qu'on nomme des impostes; alors les panneaux de la fenêtre ne sont mobiles que dans leur partie inférieure, qu'on a soin de laisser de hauteur suffisante. Dans les croisées cintrées il est presque indispensable que la partie courbe supérieure reste ainsi fixée. Les panneaux ouvrent et ferment, ainsi que les volets extérieurs et intérieurs, et tournent sur des gonds ou des fiches; ils sont garnis de vitres de grandeurs égales et proportionnées à celles de la fenêtre; le tout doit être ajusté de manière à ne laisser aucune entrée à l'air extérieur, et cependant à s'ouvrir et se fermer sans difficulté. Le bas du panneau est garni d'une partie avancée en dehors, pour rejeter les eaux, et même en dessous de cette pièce on pratique une rainure longitudinale pour s'opposer à ce que celles qui coulent et se glissent en dessous puissent s'introduire dans l'intérieur.

On place ordinairement des volets aux croisées dans l'intérieur des appartements, et des contrevents en dehors; les volets sont brisés ordinairement en deux ou trois parties afin de pouvoir les loger dans les embrasures.

On exécute en plâtre des cloisons, des enduits et des plafonds.

Ces cloisons sont doubles ou simples. Les cloisons en briques de champ et plâtre sont doubles, quand on met deux rangs de briques adossées, ou simples, quand on en met un seul rang; les premières s'emploient sur des voûtes ou rez de chaussée, et les autres sur les planchers; dans ce dernier cas, on place une sablière sur le plancher pour servir d'appui à la cloison.

Les enduits en plâtre, que l'on passe sur les murs et cloisons, sont ordinairement de 2 lignes d'épaisseur, pour la première couche de plâtre passé au crible, et d'une demi-ligne d'enduit fin en plâtre passé au tamis de soie. Quand on veut se dispenser d'établir des lambris de menuiserie, on les fait en plâtre de la même manière; on y ajoute des moulures que l'on pousse à la main, comme dans les plafonds; il est à remarquer que les ébauches doivent être en plâtre fort, ou détrempé très dur; la seconde couche en plâtre faible, plus

humectée; enfin on finit, quand les enduits doivent être appareus, par une dernière couche de plâtre noyé. On peut là-dessus peindre comme sur bois.

Les plafonds en plâtre se font sur un lattis, au-dessous des solives. Les lattes doivent être en chêne; mais on emploie aussi le cèdre et le bois blanc qui se conservent bien. Quand le plancher est à poutres, on n'a à choisir, ou de placer de fausses solives, pour plafonner à la française au-dessous des poutres, ou de faire un plafond, à l'italienne, à poutres apparentes. Dans ce cas, on hache le bois des poutres et on y fait un rappointissage en le lardant de clous et de petites lattes, pour les régulariser et favoriser le rattachement du plâtre. On pousse autour des poutres les mêmes moulures que dans les travées. Dans cette sorte de plafond, la gorge ne doit pas descendre au-dessous des poutres.

Les ouvriers doivent avoir le soin de laisser les lattes à claires voies, afin de mieux favoriser la prise du plâtre qui tient toujours mal sur le bois. Pour faire un plus solide ouvrage, on fait quelquefois les plafonds à augets. Cette méthode consiste à hacher les solives dans l'intérieur des joints des entrevous, et à placer une couche de plâtre, en forme d'auge qui repose sur les lattes; quand ensuite on plafonne au-dessous des lattes, le nouveau plâtre à travers ces lattes se réunit à l'ancien, et ne forme qu'un corps bien plus solide et moins sujet à se fendre et à se détacher. Quand on pose le carrelage ou le parquet sur les solives sans y clouer préalablement des planchers on fait alors le plafond plein, c'est-à-dire qu'après avoir latté on hurde les entrevous de plâtre, copeaux, ralle de maïs et autres objets légers, on carrelle dessus et on plafonne dessous. Ce genre de plafond, appelé dans quelques endroits plafond noyé, a l'avantage de rendre des pièces plus chaudes.

La plus grande simplicité doit régner dans les moulures et corniches des plafonds; la multiplicité d'ornemens les appesantit et la poussière, qui bientôt les couvre, rend leur aspect hideux.

La peinture en bâtiment consiste dans l'emploi de couleurs artificielles que l'on fixe au moyen de l'huile ou de l'eau.

On donne le nom d'économique à cette sorte de peinture, et cette dénomination a particulièrement rapport à la faculté que possèdent l'huile et le vernis d'empêcher l'action de l'air sur le bois, le fer ou le stuc, en y apposant une surface artificielle; mais ici nous voulons lui donner plus d'extension en comprenant dans la peinture la partie qui a rapport à l'ornement et dont l'architecture fait usage, tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtimens.

Les procédés sont généralement les mêmes dans tous les genres de peinture à l'huile, et la seule différence consiste dans le travail. Les premières couches, tant sur le bois, que sur le fer, doivent toujours être faites avec de la céruse, autrement dite blanc de plomb, de la meilleure qualité. On la broie très-fin dans de l'huile de noix ou de lin, soit sur une pierre avec une molette, soit au moyen d'un moulin; le premier procédé est trop long pour de fortes quantités. Quand on veut s'en servir à peindre des volets, des portes ou des lambris, et des boiseries en sapin, ou en autre bois, il est très nécessaire de détruire l'effet des nœuds, qui en général sont tellement saturés de térébentine, qu'ils donnent

le plus grand embarras dans ce procédé ; le meilleur moyen en général d'obvier à cet inconvénient c'est de passer la brosse sur ces nœuds, avec une composition de céruse délayée dans l'eau et fortifiée par une dissolution de colle forte ; quand cette couche sera sèche, vous peindrez les nœuds avec du blanc de plomb à l'huile, à laquelle on ajoutera quelque puissant dessiccatif, tel que du rouge de plomb ou de la litharge, un quart environ de cette dernière ; on applique cette peinture uniformément et en ayant soin de suivre la direction du grain. Quand la dernière couche est sèche, on l'égalise avec de la pierre ponce, on donne alors la première couche de peinture à l'huile ; cette couche étant suffisamment sèche, on bouche soigneusement les trous des clous et on masque les autres défauts de la surface avec une composition d'huile et de blanc d'Espagne, appelée mastic.

On donne ensuite une nouvelle couche avec de la peinture composée de céruse délayée dans l'huile, et à laquelle on a ajouté un peu d'huile de térébentine. Il faut mettre trois ou quatre couches successives si l'on veut obtenir un beau blanc, ou une couleur de pierre ; dans ce dernier cas, on y ajoute un peu de noir de fumée, ou de noir d'ivoire. Si l'on voulait obtenir une autre couleur, telle que grise, verte, etc., il serait nécessaire d'ajouter cette couleur après la troisième couche, surtout si la couleur doit être d'un blanc mat, grise ou fauve ; quand on veut mater la couleur, ce qui est une méthode bien préférable pour tous les ouvrages d'une qualité supérieure, non seulement pour l'apparence, mais pour conserver la couleur dans toute la pureté de sa teinte, il suffira de donner une couche mêlée de beaucoup de térébentine ; mais lorsque l'on doit recouvrir une grande surface, il est souvent nécessaire de donner deux couches, ce qui est généralement la règle pour les ouvrages en stuc.

Il est bon d'observer que, dans toutes les opérations précédentes, il faut nécessairement employer un dessiccatif. Celui qui est le plus en usage, et qui est très propre à cet objet est de la couperose blanche pilée bien fin, et délayée dans l'huile de lin.

Le meilleur dessiccatif, c'est de la litharge délayée dans l'huile de noix ; comme elle est très active, une petite quantité de la grosseur d'une noix suffira pour vingt livres de couleur, dont la base est du blanc de plomb.

Nous ne terminerons pas cet article sans faire connaître une découverte importante, due à MM. d'Archet et Thénard ; ces deux célèbres chimistes ont fait les expériences les plus concluantes sur l'emploi des corps gras, pour la conservation des pierres, des briques, du plâtre, etc., leur enduit se compose d'une partie de cire jaune, et de trois parties d'huile de lin cuite avec un dixième de son poids de litharge. Au moyen d'un réchaud de doreur on chauffe successivement les paremens de la muraille, et on y applique le mastic à la température de 100 degrés centigrades. A mesure que les premières couches sont absorbées, on en passe de nouvelles jusqu'à ce que la pierre, la brique ou le plâtre refusent l'absorption pour la facilité de laquelle on doit chauffer le parement deux ou trois fois.

Pour diminuer la dépense de cet enduit, on peut le composer d'une partie d'huile de lin lithargirée et de deux à

trois parties de résine ; avant de chauffer le mur, il faut d'abord, s'il est humide, le sécher au moyen d'un réchaud de doreur. Une salle de la Sorbone à Paris qui était revêtue en plâtre a été parfaitement assainie par ce procédé ; la dépense, non comprise, la main-d'œuvre, s'est élevée à 9 f. 80 c. par mètre carré ; elle serait moindre sur la pierre, par la raison qu'il y aurait moins d'absorption ; ce procédé peut être employé avec succès pour rendre inaltérables les plafonds peints, les terrasses, les bassins, les statues et ornements en plâtre, qui obtiendraient ainsi une dureté capable de les préserver des injures de l'air.

Il est des vérités qui ne sauraient être trop répétées, et l'efficacité des paratonnerres est de ce nombre. Nous entrerons dans quelques détails à ce sujet, parce que leur emploi est beaucoup trop négligé en Canada. Aussitôt que l'immortel Franklin eut observé que les pointes métalliques ont la propriété de soutirer de très loin, et sans explosion, le fluide électrique, il imagina les paratonnerres pour garantir les édifices des terribles effets de la foudre, qui n'est autre chose que l'écoulement de la matière électrique qui était renfermée dans un nuage orageux. On nomme conducteurs les corps qui conduisent ou laissent passer rapidement le fluide électrique, tels sont : le charbon calciné, l'eau, la terre à cause de son humidité, et surtout les métaux ; les corps non conducteurs sont le verre, la soie, les résines, la pierre, la brique sèche, etc.

Un paratonnerre est un conducteur que la matière électrique choisit de préférence aux corps environnants ; c'est ordinairement une barre de fer élevée sur les édifices qu'elle doit protéger, et s'enfonçant sans solution de continuité jusque dans l'eau ou la terre humide. Cette communication intime est de première nécessité afin que l'appareil puisse transmettre le fluide instantanément dans la terre à mesure qu'elle le reçoit.

La forme la plus avantageuse à donner aux paratonnerres est celle d'un cône très aigu ; toutes choses égales d'ailleurs, plus un paratonnerre s'élèvera dans l'air, plus son efficacité sera grande, car on estime que cette efficacité s'étend sur une espace circulaire ayant un rayon double de la hauteur du paratonnerre.

Les paratonnerres se composent de deux parties principales : la tige et le conducteur. La tige est une barre de fer conique de 4 à 5 mètres de longueur pour les édifices de moyenne grandeur ; mais comme le fer est sujet à se rouiller et que la pointe serait bientôt émoussée, on la remplace par une tige de platine ou de cuivre qu'on adapte et qu'on fortifie par un petit manchon. Au bas de la tige on soude une embase, pour empêcher l'eau de pluie de s'infiltrer dans le bâtiment. On scelle la tige du paratonnerre sur le faite du comble au moyen de pattes de fer, ou d'un trou dans lequel on fait passer la tige. Quelques personnes ont pensé qu'il était nécessaire d'aimanter la pointe des paratonnerres, c'est une erreur grave : car dans beaucoup de cas une pointe aimantée pourrait donner lieu à de terribles accidens en n'attirant pas l'électricité positive ou la négative, selon que le paratonnerre serait construit dans un état négatif ou positif. Quelquefois on décore les tiges de girouettes etc. Cette girouette en forme de flèche mobile sur des galets, pour rendre le mouvement

plus doux, fait connaître la direction du vent au moyen de lignes fixes orientées N. S. E. O.

(A continuer.)

Caisse d'Économie des Instituteurs.

Nous devons appeler l'attention des instituteurs et des institutrices sur Pavis que nous avons publié dans notre dernière livraison, et que nous reproduisons dans celle-ci, concernant la caisse d'économie.

Sur la demande faite par l'association des instituteurs de l'école normale Laval, le gouvernement a consenti à étendre au premier janvier prochain le délai fixé pour l'inscription sur le registre de la caisse d'économie. A cette indulgence, on a apposé la condition de payer la prime des deux années 1857 et 1858; le contraire eût été injuste envers les instituteurs qui se sont conformés au règlement tel qu'il était originairement formulé. Les primes des années antérieures pourront *ad libitum* être payées comptant, ou retenues sur la première année de pension. Nous devons aussi profiter de cette occasion pour détruire une erreur qui paraît exister dans l'esprit d'un grand nombre d'instituteurs. On paraît croire que, puisque l'on paie des pensions aux anciens instituteurs retirés de l'enseignement avant la passation du règlement, on peut également aujourd'hui se retirer et obtenir une pension sans s'être fait inscrire préalablement. Un grand nombre de demandes de cette nature ont dû être refusées. On conçoit facilement que s'il en était autrement personne ne s'inscrirait. Il faut avoir payé la prime avant que de se retirer; et l'exception introduite en faveur des anciens instituteurs ne l'a été que parcequ'il leur avait été naturellement impossible de payer de prime avant l'existence de la caisse.

Les instituteurs, déjà inscrits et qui n'auront point payé leurs primes de cette année d'ici au 1er de janvier prochain, seront rayés de la liste et la prime payée par eux pour 1857 sera confisquée. Ils feront bien d'y faire attention.

Nous publions dans cette livraison un état des pensions payées par l'année 1858. Elles n'atteignent point le maximum fixé, parceque la subvention, les primes et le revenu du fonds placé à intérêt, réunis, n'ont point formé une somme qui ait permis de le faire.

Échanges Internationaux.

On se rappelle peut-être tout le bruit qui fut fait en Amérique, il y a une vingtaine d'années, au sujet du projet d'échange international de livres, journaux, objets d'art, d'histoire naturelle, etc., entre les divers gouvernements et les diverses institutions scientifiques. M. Vattemare que quelques-uns de nos lecteurs ont peut-être connu, et qui obtint assez de crédit auprès de Lord Sydenham, pour faire passer une ordonnance pour la réalisation de son projet et la création d'un Institut Vattemare, a bien établi en France un dépôt de livres et d'objets d'art; mais l'institut n'est pas en existence ici et le Canada n'a encore rien donné ni reçu par son entremise.

Cependant l'idée émise par le célèbre mime et ventriloque a fructifié et les gouvernements et les institutions scientifiques se sont montrés depuis cette époque beaucoup plus disposés à échanger leurs richesses respectives.

Déjà notre bibliothèque du parlement a reçu à trois reprises différentes des dons du gouvernement français, et nos lecteurs verront dans une autre partie de nos colonnes une liste de livres précieux que le département a reçus de la part de S. E. le ministre de l'instruction publique de France. M. Rouland avait déjà accueilli avec bienveillance l'envoi qui lui avait été fait des rapports du Surintendant actuel et de son prédécesseur, ainsi que du *Journal de l'Instruction Publique*, et ordonné l'envoi de son propre rapport et du *Journal de l'Instruction Publique* de France en échange. La collection des documents sur l'histoire de France, qui vient d'être reçue, est une de ces choses qui ne se trouvent point dans le commerce et que l'on ne saurait se procurer à prix d'argent. Le département se propose de reconnaître cette libéralité, ainsi que celle du ministre de l'intérieur de Belgique, qui a transmis une remarquable collection de rapports et documents sur l'éducation, par l'envoi à nos deux gouvernements d'une collection d'ouvrages et de publications de notre pays, qui contribueront à nous faire connaître à l'étranger. Nos lecteurs ont aussi remarqué le nombre considérable de dons reçus par ce département de M. Leroy, professeur à l'Université de Liège, qui écrit actuellement en français et en allemand, une histoire de l'instruction publique en Amérique, et ils apprendront sans doute avec plaisir que cet écrivain et plusieurs autres auteurs en France et en Belgique recevront aussi prochainement des ouvrages qui attireront leur attention sur cette partie de l'Amé-

rique, malheureusement presque inconnue sur le continent de l'Europe. Le gouvernement, qui a même fait publier plusieurs ouvrages dans un but semblable, ne saurait mieux y atteindre qu'en mettant à la connaissance des vastes ressources de notre pays, les hommes qui écrivent les livres populaires et d'un usage habituel dans les bibliothèques publiques et les maisons d'éducation. C'est aller directement à la source.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1856. (1)

(Suite.)

« Il est bien à regretter que lors de la distribution des fonds pour aider à l'érection des maisons d'école, il n'y ait pas eu de *plan uniforme* qui en guidât la construction et la distribution; il en serait résulté beaucoup de bien sous le double rapport de la salubrité et du *comfort*, toutes choses dont nos écoles, (au moins un très grand nombre) manquent encore. Mon district d'inspection aura tantôt assez de maisons d'école pour les besoins de la population. Au reste, il ne faut pas croire que la où le nombre des écoles est considérable, ce grand nombre soit une indication certaine de progrès; il n'est très souvent qu'une preuve de plus de ce que je disais de l'intérêt qui résulte du paiement direct de ses cotisations, etc. Il faut que je paye pour une école, eh bien! j'en veux avoir une près de moi, et je voterai l'an prochain pour un commissaire qui m'en promettra une. Voilà comment plusieurs paroisses ont des écoles de trop pour les salaires qu'elles peuvent donner à de bons instituteurs; et ce grand nombre d'écoles mal payées, fait qu'elles n'en ont que de médiocres. Nous avons assez d'écoles; ce qu'il nous faut maintenant, c'est de les rendre meilleures; ce qui leur manque, c'est :

- 1o. L'uniformité des livres d'enseignement.
- 2o. C'est une méthode uniforme d'enseignement pratique et économique de temps.
- 3o. Ce sont des instituteurs voraux, instruits et laborieux dont le brevet ou diplôme indiquerait la classe ou le degré d'aptitude, afin de faciliter aux Commissaires un choix qu'ils sont trop souvent incapables de faire seuls.
- 4o. C'est un règlement pour la régie intérieure des écoles.
- 5o. La fixation des matières de l'enseignement, afin d'éviter aux inconvénients de cette profusion dont on fait parade dans la plupart des écoles et qui fait qu'on ne réussit parfaitement dans aucune branche. Sur ce dernier point, tout est doute encore, malgré tout le progrès qu'a fait l'instruction; il n'y a pas jusqu'au langage dont on ne veuille rendre l'enseignement *multiple*. Je suis convaincu que dans nos écoles élémentaires de campagne toutes françaises, l'étude de l'anglais est une pure perte de temps. Cette étude devrait être restreinte à nos maisons d'éducation supérieure comme l'étude du français l'est dans le Haut-Canada aux *Grammar Schools*. Le climat du Bas-Canada rend notre position toute exceptionnelle; nos travaux à la campagne se suivent sans interruption pendant les quatre saisons de l'année et à chaque saison l'écolier est obligé d'y prendre part; il a moins de temps que dans la plupart des autres pays à donner à l'instruction, il faut donc qu'on économise son temps, c'est-à-dire qu'il ne le consacre qu'à apprendre le nécessaire. Quels que puissent être les motifs qui engagent quelques chefs de famille dans nos campagnes à faire apprendre l'anglais à leurs enfants, élèves de nos écoles élémentaires, je crains que nous ne payions cher cette étude. Car pourquoi nos enfants assistent-ils aussi peu assidûment à l'école, en proportion du nombre de ceux qui s'y font inscrire sur le journal quotidien? C'est que, le plus souvent, l'agriculture manquant de bras, on est obligé d'utiliser les forces des jeunes enfants encore à l'école, pour remplacer leurs aînés qui vont aux États-Unis.
- « La charge du secrétaire-trésorier est plus importante dans nos campagnes qu'on le croirait; il est le *factotum* et le *conseiller intime* et légal des commissaires d'école. Puis, souvent même le bon ou le mauvais fonctionnement de la loi dans une municipalité scolaire dépend uniquement de lui. Malheureusement l'élection à cette charge n'est pas toujours faite avec toute la prudence qu'il faut; depuis surtout qu'elle est devenue un peu plus lucrative en vertu du dernier amendement à la loi, elle a été plusieurs fois l'occasion d'une brigue et d'un favoritisme qui n'ont pas toujours été d'accord avec l'intérêt bien entendu des municipalités. On a destitué à ma connaissance et sans cause plausible des secrétaires-trésoriers irréprochables pour revêtir de leur charge et surtout de leur salaire augmenté, des ignorants à qui la loi ne destinait certainement pas cette rémunération nouvelle. Malheureusement sur ce point comme sur tant d'autres, le Surintendant n'a pas assez de

(1) Voir les livraisons de mars, avril, mai, juin et juillet.

pouvoir ; il ne peut réinstaller le secrétaire déchu et il n'a pour punir les commissaires de leur mauvais vouloir, que la privation de leur part dans l'octroi, foudre qui punit les bons comme les coupables.

“ Je ne trouve pas que les livres de recettes et dépenses des secrétaires-trésoriers soient en général tenus comme ils devraient l'être. J'ai aussi beaucoup de difficulté à faire substituer des livres reliés et solides aux cahiers sans reliure ni couvert, dont les feuilles volantes ont déjà été l'occasion de deux procès considérables dans mon district d'inspection.

“ Je dois aussi parler d'un système de paiement usité dans quelques-unes de mes municipalités : c'est celui de bons sur des marchands, les instituteurs qui en sont porteurs sont obligés de payer à l'échéance de leur salaire. Je pourrais citer deux ou trois cas très singuliers qui prouveraient à l'évidence que l'instituteur perd généralement, par le moyen de ces bons, un quart ou un huitième de son salaire, dont le marchand profite seul ; mais je m'abstiens, de peur de faire reconnaître les personnes. Comme les commissaires doivent toujours, avant l'engagement de leurs instituteurs, compter pour les payer sur des revenus non pas seulement probables, mais certains, s'ils ne les font pas rentrer, c'est leur faute ; pourquoi d'ailleurs l'instituteur en souffrirait-il ? Je voudrais, quand les commissaires se sont obligés de le payer tel jour, que ce paiement se fit sans délai, sous peine d'en payer double intérêt. Je préférerais même ce moyen à celui de les faire payer par le Surintendant, parce que je pense qu'il contraindrait les commissaires à faire promptement la perception de ce qui leur est dû.

“ Le tableau, que je viens de faire de la marche des choses, dans mon district, n'est pas toujours consolant. Mais, Monsieur, je vous ai rendu là un compte de tout le mal, et je n'ai rien dit de tout le bien qui s'y fait. Ce bien est l'œuvre de commissaires d'école, de secrétaires-trésoriers, et d'autres personnes, assez désintéressés dans leur œuvre de patriotisme et de charité, pour qu'on ne soit pas besoin de mes éloges pour les y encourager. Ce qu'il faut avant tout, c'est de corriger les abus ; le peu de temps que j'ai à ma disposition ne me permet de signaler que ceux-ci. Il y a beaucoup à faire, je ne me le déguise pas ; mais, Dieu merci ! l'on sent chez le peuple une impulsion, un élan pour l'instruction et les progrès de toutes sortes, qui doivent nous faire bien augurer de son avenir ; c'est comme par un beau matin de printemps, les mille bruits d'une végétation forte, bruits sourds, confus et sans nom, mais qui disent que la nature accomplit son œuvre.

“ Mes tables statistiques (et j'y ai mis un soin tout particulier) font preuve d'augmentation de zèle chez le peuple pour l'instruction. Je fais, à la suite de mes remarques sur les arrondissements d'école, un tableau comparatif des deux derniers semestres, et il n'y a que peu de branches d'enseignement qui ne présentent pas une augmentation.

“ Si tous les officiers de notre grande armée intellectuelle n'ont pas l'aptitude ou les talents qu'ils pourraient ou qu'ils devraient avoir, il faut savoir attendre encore un peu ; les cadres sont du moins remplis de jeunes et intelligents conscrits, et avec le chef que nous avons, nous finirons par vaincre, si la législature surtout loin de diminuer accroît ses efforts généraux.”

A la suite de cet aperçu général, M. Dorval fait une courte esquisse des affaires de chaque municipalité séparément. Nous y renvoyons le lecteur et surtout les commissaires d'école de son district d'inspection, qui ne peuvent que gagner à cette lecture.

M. Tanguay, ancien instituteur et connu dans la presse par plusieurs articles remarquables sur l'éducation, est chargé d'un district qui comprend les trois populeux comtés de Kamouraska, Témiscouata et Rimouski, sur la rive sud du St. Laurent, au-dessous de Québec. Cette riche et belle contrée dont les paysages ne le cèdent à ceux d'aucune partie du globe, s'est rapidement couverte depuis quelques années d'une population industrielle, active et zélée pour l'éducation. Les progrès qu'elle y fait contrastent avantageusement avec l'état dans lequel se trouvent plusieurs parties du pays, colonisées depuis un bien plus grand nombre d'années, et nous pouvons dire que ces résultats sont dus en grande partie au zèle et à l'activité de M. Tanguay. Comme M. Dorval, cet inspecteur a passé en revue cha-

cune des municipalités soumises à sa juridiction ; ici encore nous regrettons d'avoir à nous borner à quelques remarques générales, qui indiquent l'état des choses dans ce district.

Comme M. Dorval, aussi, M. Tanguay ne se fait pas illusion sur les obstacles qui s'opposent encore aux progrès de l'éducation, et c'est avec cette remarque que nous livrons au lecteur l'appréciation consciencieuse qui va suivre :

“ Le district de Kamouraska progresse certainement, mais le but que j'ambitionne est encore tellement éloigné qu'il m'empêche peut-être d'apprécier à sa juste valeur ce que nous gagnons chaque année. Et ce qui décourage presque quand on ose regarder en face et peser tous les obstacles à vaincre, toutes les réformes à opérer, tous les préjugés à combattre, c'est le peu de moyens efficaces dont nous pouvons disposer, c'est le peu d'amis sincères et dévoués sur lesquels nous pouvons compter ; c'est la faiblesse et le peu d'expérience du corps qui peut, plus que tout autre, faire face à l'ennemi, mettre le préjugé en fuite, lutter corps-à-corps avec l'ignorance, la terrasser par sa force et l'éblouir par sa vive lumière. Une partie, en effet, de notre corps enseignant se compose de jeunes filles assez instruites, il est vrai, et possédant bien les connaissances requises pour tenir une école élémentaire, aux termes de la loi d'éducation, et animées des meilleures intentions, mais au moindre choc, à la première contrainte, soit avec les enfants grossiers et souvent imbus des préjugés du milieu dans lequel ils vivent, soit avec les parents de ces enfants, ces jeunes personnes perdent courage ; leur peu d'énergie fait place à la peur et à la faiblesse ; les enfants se mutinent, la discipline de l'école se relâche ; les plaintes des auteurs de cet état de choses et le manque d'appui de la part des autorités dans plusieurs endroits font le reste.

“ Voilà en quelques mots l'histoire du manque de succès de plus d'une institutrice habile et aimée des meilleurs sentiments.

L'éducation progresse lentement, dit-on ; et comment pourrait-il en être autrement, quand on voit avec combien peu de régularité les enfants assistent aux écoles, surtout ceux qui sont d'âge à profiter des leçons de l'instituteur ?

“ J'ai noté, dans ma revue de chaque municipalité, celles qui sont le plus mal fournies de tables, livres, planches noires, etc., et vous remarquerez, avec le même déplaisir que moi, que le nombre en est grand.

“ L'exiguïté des maisons et des salles d'école est, en plusieurs cas, une source de graves inconvénients pour l'avancement des élèves et plus encore pour leur santé. Il est presque impossible de maintenir le bon ordre parmi 40 à 50 enfants entassés dans une salle de 15 à 18 pieds carrés ; impossible aussi d'adopter le système monitorial, et pourtant c'est le système le plus avantageux dans une école nombreuse.

Malgré les déficiences que je signale et qui sont communes à tous les districts d'inspection, je suis heureux de pouvoir dire qu'il y a plus de zèle que par le passé, et chez les commissaires d'école pour atteindre, aiant qu'ils en sont capables, le but vers lequel le gouvernement et le bureau d'éducation dirigent leurs efforts avec une si louable constance, et chez les contribuables qui paient leurs contributions qui sont beaucoup plus élevées qu'autrefois sans trop se plaindre. L'éducation secondaire surtout, donnée par les collèges et académies, etc., est aujourd'hui hautement appréciée, témoin l'encouragement qui a accueilli la nouvelle académie de Rimouski à son début, celui que reçoit le collège Ste. Anne, dont le nombre des élèves s'est augmenté d'un tiers dans une seule année ; celui qui reçoit aussi, en ce moment, l'académie de Kamouraska, belle institution qui paraît vouloir se ranger de suite à côté des meilleures maisons de l'ordre si populaire de la congrégation de Notre-Dame.

Plusieurs autres maisons destinées à l'éducation s'ouvriront dans le cours de l'année prochaine ce sont : l'académie des filles à Kakoua, celle de l'Isle Verte, l'académie des garçons à Trois-Pistoles. Toutes ces maisons sont construites dans des proportions qui en feront l'ornement autant que l'avantage des paroisses qui les ont bâties.

A la fin de son rapport, M. Tanguay établit comme suit ce que l'on peut appeler le bilan de son district :

Je me résume : nombre d'écoles 154, dont très bonnes 18, bonnes et insuffisantes 61, très mal tenues 24. Nombre d'élèves fréquentant toutes espèces d'institutions d'éducation dans le district 6917 ; écoles bien pourvues de tables, bancs, tableaux, cartes, etc., 62, écoles mal pourvues de tables, bancs, tableaux, cartes, etc., 92. Nombre de municipalités dans le district 26, nombre de municipalités dans lesquelles la loi d'éducation fonctionne bien 18,

nombre de municipalités dans lesquelles la loi d'éducation fonctionne mal. Proportion sur la population totale des enfans qui fréquentent les écoles 1 sur 6 5/7; proportion sur ceux de 5 à 16 ans d'après le rapport de M. le Surintendant pour 1855, 52 2/3 par cent. Coût probable de l'instruction de chaque enfant fréquentant l'école et compris les fournitures de livres, etc., 11s. 0/4. Nombre probable d'enfans qui reçoivent une éducation que je regarde comme suffisante et appropriée aux besoins du pays 4221, nombre probable d'enfans qui reçoivent une instruction insuffisante ou trop bornée 2696.

(A Continuer.)

Petite Revue Mensuelle.

La quinzième session du Parlement canadien vient de se terminer. Elle s'était ouverte le 25 de février et, s'étant prolongée jusqu'au 16 août, elle a duré six mois moins neuf jours.

Dans cette longue et orageuse session, les questions de la double majorité, des écoles séparées, de la représentation basée sur la population et du siège du gouvernement, ont été tour à tour discutées avec la plus grande véhémence, sans qu'aucune d'elles ait reçu une solution que l'on puisse considérer comme finale.

Les moins de quatre législateurs sont morts dans ce court espace de temps, et deux d'entr'eux ont succombé aux fatigues de la vie publique. L'Assemblée législative a dû, en effet, porter le deuil de M. Church et de M. Scatchard, et le conseil, celui des Hons. Widmer et Morris. Le docteur Church ainsi que M. Scatchard avaient fait partie du Parlement précédent; l'un était ministre, l'autre appartenait à la phalange radicale la plus avancée. Ils n'en étaient pas moins très amis, et l'un d'eux, le Dr. Church, qui paraissait avoir une santé plus robuste, veillait sur son camarade que minait un mal invétéré.

Le 5 avril, le Dr. Church succomba à une attaque d'apoplexie. Son ami, M. Scatchard, entra dans sa chambre et le trouva mort, la tête appuyée sur sa table, sur laquelle était une lettre inachevée. Voici ce que disait la lettre interrompue: "Mon pauvre ami Scatchard est toujours souffrant; cette vie est terrible pour lui; je crains bien qu'il ne puisse point passer cette...". Sur ces paroles sinistres s'était arrêtée la plume de son pauvre ami... L'impression produite sur M. Scatchard fut doublement pénible; et sa santé, déjà gravement atteinte, ne cessa de décliner jusqu'au 15 juin où il mourut. M. Church avait 60 ans et représentait le comté de South Leeds. M. Scatchard avait 55 ans et représentait West Middlesex.

M. William Morris, frère de M. J. K. Morris, qui n'a été, à deux reprises, membre du cabinet provincial, émigra d'Ecosse en 1801. Il était né à Paisley, le 31 octobre 1786. Il s'établit d'abord à Montréal, puis à Brockville. En 1812, il était à l'attaque d'Ogdensburgh où il commandait une des chaloupes canonnières. En 1816, il alla planter sa tente sur les bords du Rideau où des vétérans formaient une sorte de colonie militaire; à l'endroit où se trouve aujourd'hui la jolie petite ville de Perth, dont il fut un des fondateurs. Une maison de commerce que son frère Alexandre, à Brockville, et lui-même à Perth, mirent sur pied, fit des affaires assez brillantes pour leur permettre de payer les dettes de leur défunt père, à Glasgow. Les marchands de cette ville leur transmissent deux superbes pièces d'argenterie, comme témoignage de leur appréciation de cet acte honorable et parfaitement volontaire et spontané. Cette même année, M. Morris fut élu membre de l'Assemblée législative du Haut-Canada, et ne tarda pas à s'y distinguer en présentant, en 1820, une adresse au Roi dont le résultat fut le commencement de l'agitation de la question des réserves du clergé, qui n'en est si grand retentissement et n'a été réglée que tout dernièrement. En 1836, après avoir été réélu six fois à la chambre basse, il fut appelé au conseil législatif. En 1837, il fut envoyé en Europe par les Ecossais presbytériens au sujet de cette même question, publia plusieurs brochures sur cette affaire, et, à son retour, reçut une coupe de ses compatriotes. En 1837 et 1838, il prit une part active à la répression de l'insurrection haut-canadienne, et en 1841 il fit partie, comme receveur-général, et plus tard, comme président du conseil exécutif, du cabinet Viger-Draper. Son frère, à la même époque, soutenait avec persévérance l'opposition dirigée par MM. Lafontaine et Baldwin.

D'une grande rigidité, d'une fermeté qui dégénérait même en opiniâtreté, M. Morris sut toujours mériter l'estime de ses adversaires. Depuis cinq ans, la maladie l'avait empêché de suivre les affaires publiques, et c'est dans la retraite et quelques mois seulement après avoir perdu son épouse qu'il est mort, à l'âge de 72 ans.

Le Dr. Christopher Widmer, né dans le comté de Buckingham, en Angleterre, le 15 mai 1780, servit dans la guerre de la Péninsule et fut présent aux batailles de Vittoria, Salamanca, Talavera et à plusieurs autres journées célèbres. Emigré en Amérique, il s'établit à Toronto et y joignit d'une brillante clientèle comme médecin, et, chose difficile à concilier avec le succès, de l'estime et de l'amitié de tous ses confrères. Il fut appelé au conseil législatif en 1843. L'été dernier, il eut le malheur de perdre un fils chéri, et, dans une des fréquentes visites qu'il faisait au tombeau qui avait devoré tout l'espoir de sa vieillesse, il fut un jour trouvé sans connaissance sur le marbre. On porta chez lui le noble vieillard, qui pût à peine dire quelques paroles. C'était un des soirs du mois dernier; il exprima, en se mettant au lit, le désir de rejoindre son fils avant le lever du soleil, et fut exaucé.

Le Dr. Widmer était plus âgé que M. Morris, il avait 78 ans.

Les hommes publics de la génération qui est au timon des affaires auront-ils une aussi belle vieillesse? Nous en doutons fort. La vie politique est trop rude et se-même trop à la vapeur. Témoins les quatre ministères que nous avons eus dans une seule année!

L'émotion produite par cette crise sans exemple a été, pour bien dire, suspendue par la grande nouvelle du jour, le succès définitif du télégraphe sous-océanique, à qui nous avions, si fort à propos, souhaité toutes sortes de prospérités dans notre dernière petite revue. Dites que nous n'avons pas été bien avérés!

C'est le quatre août que s'est accompli cet événement, le plus grand, sans contredit, dans les faits du même ordre depuis le commencement du siècle. C'est le même chiffre et un mois seulement plus tard que la date de l'indépendance des Etats-Unis. Il paraît, du reste, que le chiffre 4, dans ce pays, est dédié aux grandes choses, et un journal américain publie une longue liste des événements arrivés le quatre; ce qui a fait dire à un de nos intimes qu'il n'y avait là rien de surprenant, puisque la jeune Amérique montait les degrés de l'histoire quatre à quatre. Pour notre part, cependant, nous sommes un peu fatigués de toutes ces coïncidences et de toutes ces choses fatidiques qui finiraient par ramer la plus absurde superstition si l'on y prêtait trop Toreille. Nous gagerions même que si l'on voulait se mettre à chercher les événements remarquables arrivés le 13 d'un mois quelconque, on en ferait un aussi beau catalogue!

Le lendemain de la pose du télégraphe, la Reine Victoria se trouvait à Cherbourg à l'inauguration de ces fameux bassins, qui ont fait faire de si mauvais sang et de si vilaines tartines aux rédacteurs du Times. Voici, en peu de mots, l'histoire de ce port, théâtre aujourd'hui d'une fête que l'on dit sans pareilles.

Julius César (nous remontons un peu loin; mais ce n'est toujours pas un délage) après avoir traversé la France pour aller conquérir l'Angleterre, laissa une grande partie de ses bagages au Cap Cotentin, qui fait saillie dans la Manche. Il n'y avait point de Times sur les bords de la Tamise et le César d'alors put laisser son nom à cet endroit, qui fut appelé *Cæsaris Burgus*, d'où l'on a fait Cherbourg. Les troupes de Philippe le Bel pillèrent cette ville en 1298. En 1346, elle résista au roi d'Angleterre, Edouard III. Le 13 août 1450, Charles VII la reprit sur les Anglais qui avaient envahi la moitié de la France. En 1683, les petites fortifications qui existaient alors furent foudroyées par une flotte anglaise, et, en 1692, eut lieu le désastre de la Hogue, près de Cherbourg. Là furent brûlés et coulés treize vaisseaux de ligne français, par Russell, chef des flottes de Guillaume III. En 1758, il y a juste un siècle, les anglais pillèrent, démolirent et saccagèrent Cherbourg. Enfin, après la paix de 1763, Louis XVI reprit avec vigueur les travaux du port actuel, port de guerre de grand construit dans une mer furieuse et profonde. Plusieurs ingénieurs ont dirigé ces gigantesques travaux, dont la principale partie a été exécutée sous le règne de Napoléon Ier.

Après les fêtes de Cherbourg, celles de Brest; après celles de Brest, le fameux anniversaire du 15 août à Paris! *Panicum, vinum et circenses!* La France aura de tout cela; car les récoltes et les vendanges seront, cette année, incomparables, et son maître ne veut pas qu'elle s'ennuie. Le mot fut si fatal à Louis-Philippe! Nous ne savons plus au juste qui l'a dit; peut-être bien était-ce M. de Lamartine, qui, pour se désennuyer, vient de publier deux lettres, l'une, excellente, à un journal de Londres, où l'on avait mal parlé de lui et de sa souscription; et l'autre, un peu moins bonne, adressée à une société pour la protection des animaux, qui lui a fait remettre une médaille. Voilà, toujours, un zoophile dont on ne pourra point dire, comme d'un de ses confrères moins illustre: "il est très humain pour les bêtes... et très bête pour les humains!"

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

Distribution des Prix aux Elèves Pensionnaires des Dames Ursulines de Québec.

Histoire de l'Eglise, Littérature, Botanique, Minéralogie, Chimie, Aperçu de l'Histoire Universelle.

CORONS SUPERIEUR.

Couronnes et prix : Mlles Adèle Nault et Charlotte Lloyd.

CORONS DE LITTÉRATURE.

Couronne d'honneur : Mlles Annie Maguire. Histoire de l'Eglise : 1er prix, Mary Ann McDonald, 2nd do Stella Tatu; 1er accessit, Malvina Trudelle, 2nd do Hélène Jones. Littérature française : Prix, Malvina Trudelle; 1er accessit, Hélène Jones, 2nd do Eliza Routier. Composition : 1er prix, Stella Tatu, 2nd do Hélène Jones; 1er accessit, Malvina Trudelle, 2nd do Eliza Routier. Littérature anglaise : 1er prix, Mary Ann McDonald, 2nd do Isabella Wilson; 1er accessit, Annie Maguire, 2nd do Jane Thompson. Composition : Prix, Annie Maguire; 1er accessit, Mary Ann McDonald, 2nd do Isabella Wilson. Histoire de France et histoire d'Angleterre : 1er prix, Hélène Jones, 2nd do Malvina Trudelle; 1er accessit, Stella Tatu, 2nd do Eliza Routier et Mary Ann McDonald. Astronomie et Globe céleste : Prix Stella Tatu; 1er accessit, Malvina

Trudelle, 2nd do Hélène Joncas. Botanique, Herbiers; 1er pr, Malvina Trudelle, 2nd do Hélène Joncas; 1er accessit, Stella Têtu, 2nd do Isabella Wilson. Chimie: prix, Malvina Trudelle; 1er accessit, Hélène Joncas, 2nd do Stella Têtu. Peinture à l'huile, en miniature, à l'aquarelle, à la gouache, en pastel, en crayon, sur velours et satin.—Fleurs et Paysage: 1er pr, Hélène Joncas, 2nd do Jane Thompson. Broderie en dentelle, chenille, soie et laine, fleurs, fruits artificiels et autres ouvrages manuels: 1er pr, Annie Maguire et Catherine Doyle, 2nd do Isabella Wilson, 1er accessit, Catherine McDonald, 2nd do Jane Thompson.

PREMIER COURS DE GRAMMAIRE.

Couronne d'honneur: Prix, Catherine McDonald. Instruction religieuse—4 médailles: 1er pr, Athais Têtu et Virginie Godbout, 2nd do Catherine McDonald et Mary Ann Archer; 1er accessit, Thersille Gourdeau et Margaret O'Brien, 2nd do Clémentine Picard. Grammaire française: 1er pr, Thersille Gourdeau, 2nd do Athais Têtu; Virginie Godbout, 2nd do Hermile Miller. Style épistolaire et Version: 1er pr, Louise Dupré et Joséphine Furois, 2nd do Clémentine Picard; 1er accessit, Margaret O'Brien, 2nd do Julie Bouchard et Léda Hardy. Grammaire anglaise: Prix, Catherine McDonald; 1er accessit, Mary Cahill, 2nd do Thersille Gourdeau. Style épistolaire et Version: 1er pr, Mary Cahill, 2nd do Mary O'Donohoe; 1er accessit, Catherine McDonald, 2nd do Elizabeth Fair. Globe terrestre et Eléments d'Astronomie; 1er pr, Jane Thompson, 2nd do Margaret O'Brien et Julie Bouchard; 1er accessit, Virginie Godbout, 2nd acc, Louise Dupré. Histoire de Rome et Mythologie: 1er pr, Jane Thompson et Athais Têtu, 2nd do Mary O'Donohoe, 1er acc, Thersille Gourdeau, 2nd do Catherine McDonald. Tenue des Livres et Arithmétique: 1er pr, Virginie Godbout et Catherine Scanlan, 2nd pr, Julie Bouchard; 1er accessit, Malvina Trudelle, 2nd do Margaret Laurie. Fleurs et Paysages: 1er pr, Joanna McDonald et Arzelie Enouf, 2nd do Eliza Routier et Augustine Parant; 1er accessit, Mary Cahill, 2nd do Athais Têtu et Henriette Lambert. Ecriture: 1er pr, Catherine Doyle, 2nd do Léda Hardy; 1er accessit, Joanna McDonald, 2nd do Charlotte Goodenough. Piano: 1er pr, Malvina Trudelle, 2nd do Stella Têtu et Jane Thompson; 1er accessit, Charlotte Lloyd, 2nd do Mary O'Donohoe. Harpe: Prix, Mary Ann McDonald; accessit, Mary Thompson. Musique vocale—Soprano: prix, Eliza Routier; accessit, Adèle Nault. Contralto: prix, Louise Dupré; accessit, Julie Bouchard. Ténor: Prix, Héloïse Gingras; acc Thersille Gourdeau. Broderie et Couture: 1er pr, Hermile Miller et Mary Ann Archer, 2nd do Clara Michaud; 1er accessit, Joséphine Furois et Eliza Brennan, 2nd do Augustine Parant.

DEUXIEME COURS DE GRAMMAIRE.

Instruction religieuse—2 médailles: Prix, Joanna McDonald, 2nd do Lauretta Stuart; 1er accessit, Elmina Desrochers et Julie Massue, 2nd do Agnes McDonald. Grammaire française: 1er pr, Henrietta Lambert, 2nd do Julie Massue; 1er accessit, Lauretta Stuart, 2nd do Margaret Laurie. Style épistolaire: Prix, Joséphine Dionne; accessit, Elmina Desrochers. Version: 1er pr, Honorine Fréchette, 2nd do Elmina Desrochers. Grammaire anglaise: 1er pr, Margaret Laurie et Catherine Scanlan, 2nd do Joanna McDonald; 1er accessit, Julie Bouchard, 2nd do Virginie Godbout. Style épistolaire: 1er prix, Margaret Hume, 2nd do Margaret O'Brien; 1er accessit, Athais Têtu, 2nd do Mary Thompson. Version: 1er pr, Agnes McDonald, 2nd do Eliza Routier; accessit, Margaret Hume. Histoire du Canada et Mythologie: 1er pr, Margaret Laurie, 2nd do Mary Thompson; 1er accessit, Agnes McDonald, 2nd do Julie Massue. Géographie: 1er pr, Lauretta Stuart, 2nd do Honorine Fréchette; 1er accessit, Joséphine Dionne, 2nd do Mary Thompson. Arithmétique: 1er pr, Eliza Routier, 2nd do Thersille Gourdeau; 1er accessit, Joséphine Dionne, 2nd do Mary O'Donohoe. Ecriture: 1er pr, Henriette Lambert, 2nd do Eliza Brennan; 1er accessit, Mary Cahill, 2nd do Honorine Fréchette. Piano: 1er pr, Margaret McDonald et Louise Dupré, 2nd do Maria Gourdeau et Hermile Miller; 1er accessit, Clémentine Picard et Elmina Desrochers, 2nd do Margaret Hume. Broderie et couture: 1er pr, Elizabeth Fair, 2nd do Léda Hardy et Catherine Burns; 1er accessit, Elmina Desrochers, 2nd do Mary McGillis.

TROISIEME COURS DE GRAMMAIRE.

Instruction religieuse: 1er pr, Harriet Keenan, 2nd do Adélaïde O'Donnell; 1er accessit, Marie Angers, 2nd do Mary Ann McKay. Grammaire française: 1er pr, Mary O'Donohoe et Philomène Pichette, 2nd do Wilhelmine Blanchet; 1er accessit, Maria Gourdeau, 2nd do Catherine Horan. Devoirs: 1er pr, Eliza Thurber, 2nd do Mary Cahill et Maria Gourdeau; 1er accessit, Philomène Pichette et Catherine Horan, 2nd do Anastasia O'Shea et Wilhelmine Blanchet. Grammaire anglaise: 1er pr, Catherine Horan, 2nd do Julie Massue et Joséphine Furois; 1er accessit, Margaret McDonald, 2nd do Henriette Lambert. Devoirs: 1er pr, Honorine Fréchette, 2nd do Mary Walsh; 1er accessit, Catherine Horan, 2nd do Maria Gourdeau. Géographie: 1er prix, Anastasia O'Shea, 2nd do Cecilia Power; 1er accessit, Annie O'Kane, 2nd do Eliza Thurber. Histoire: 1er pr, Catherine Horan, 2nd do Mary Walsh; 1er accessit, Anastasia O'Shea, 2nd do Eliza Thurber. Arithmétique: 1er pr, Joséphine Gingras; 2nd do Philomène Pichette; 1er accessit, Henriette Lambert, 2nd do Clémentine Picard. Ecriture: 1er pr, Mathilda King, 2nd do Anastasia O'Shea, 1er accessit, Rébecca Thérberge et Wilhelmine Blanchet, 2nd do

Philomène Pichette. Fleurs et Paysages: Prix, Joséphine Dionne; 1er accessit, Margaret O'Brien, 2nd do Léda Hardy. Piano: 1er pr, Léda Hardy et Catherine McDonald, 2nd do Wilhelmine Renaud; 1er accessit, Harriet Keenan, 2nd do Margaret Laurie. Broderie et Couture: 1er pr, Georgina Picard, 2nd do Cecilia Power; 1er accessit, Marie Angers, 2nd do Anastasia O'Shea.

QUATRIEME COURS DE GRAMMAIRE.

Instruction religieuse: 1er pr, Emma Carrier, 2nd do Laura Neilson; 1er accessit, Léda Patoine, 2nd do Cymodocée Cauchon. Grammaire française: 1er pr, Henriette Audette, 2nd do Adéline Constantin; 1er accessit, Emélie Michaud, 2nd do Virginie Dorval. Devoirs: 1er prix, Léda Patoine, 2nd do Mary Walsh; 1er accessit, Augustine Faucher, 2nd do Laura Neilson. Grammaire anglaise: 1er pr, Ellen McNaughton, 2nd do Emma Carrier et Cymodocée Cauchon; 1er accessit, Eliza Thurber, 2nd do Marie Angers. Devoirs: 1er pr, Corinne Michaud, 2nd do Léda Patoine; 1er accessit, Henriette Audette, 2nd do Emma Carrier. Ecriture: 1er pr, Marie Angers, 2nd do Emélie Michaud; 1er accessit, Adélaïde O'Donnell, 2nd do Wilhelmine Blanchet. Arithmétique: 1er prix, Wilhelmine Blanchet, 2nd do Adélaïde O'Donnell; 1er accessit, Virginie Dorval, 2nd do Léda Patoine. Géographie: Prix, Augustine Faucher; 1er accessit, Henriette Audette, 2nd do Cymodocée Cauchon. Histoire Sainte: Prix, Virginie Dorval; 1er accessit, Augustine Faucher, 2nd do Adélaïde O'Donnell. Piano: 1er pr, Eliza Routier, 2nd do Ellen McNaughton; 1er accessit, Julie Massue, 2nd do Mary Thompson. Broderie et Couture: 1er pr, Maria Gourdeau, 2nd do Maria Jeffery; acc Emélie Michaud et Wilhelmine Blanchet.

CLASSE PREPARATOIRE.

Lecture française et Orthographe: 1er pr, Henriette Languedoc, 2nd do Joséphine Faucher; 1er accessit, Joséphine Languedoc, 2nd do Annie Kirwin. Lecture anglaise et Orthographe: 1er pr, Emélie Michaud, 2nd do Kate McDonald et Caroline Girard; 1er accessit, Philomène Pichette, 2nd do Mary Townsend et Maria Jeffery. Eléments de Calcul: 1er pr, Gertrude Urquart, 2nd do Alice Taylor; 1er accessit, Mary Townsend, 2nd do Eliza Keenan. Ecriture: 1er pr, Kate McDonald, 2nd do Joséphine Languedoc.

Distribution des Prix aux Eleves Demi-Pensionnaires des Dames Ursulines de Quebec.

Histoire de l'Eglise, Littérature, Botanique, Minéralogie, Chimie, Aperçu de l'Histoire Universelle.

COURS SUPERIEURS.

Couronnes et prix.—Prix: Miles Sarah Parkin et Jane Clearihue.

COURS DE LITTÉRATURE.

Histoire de l'Eglise: 1er prix, Elmire Evanturel, 2nd do Ellen Kelley, accessit, Eliza O'Meara. Littérature Française: prix, Elmire Evanturel. Composition: accessit, Elmire Evanturel. Littérature anglaise: prix, Margaret Allan, accessit, Ellen Kelly. Composition: Eliza O'Meara, accessit, Margaret Allan. Histoire ancienne et histoire de France: prix, Ellen Kelley, accessit, Elmire Evanturel. Astronomie et globe céleste: prix, Margaret Allan, accessit, Eliza O'Meara. Botanique herbier: acc Margaret Allan. Chimie: prix, Ellen Kelly, accessit, Elmire Evanturel. Tenue des livres: accessit, Margaret Allan. Peinture à l'huile, en miniature, à l'aquarelle, à la gouache, en pastel, sur velours et satin: 1er prix, Margaret Allan, 2nd do Eliza O'Meara, accessit, Elmire Evanturel.

PREMIER COURS DE GRAMMAIRE.

Grammaire anglaise: prix Catherine Kelly, accessit Fanny Lloyd. Style épistolaire: prix Fanny Lloyd accessit Sarah Deegan. Version: prix Mary Maguire accessit Fanny Lloyd. Globe terrestre et éléments d'astronomie: prix Catherine Kelly accessit Fanny Lloyd. Histoire ancienne, histoire de Rome et Mythologie: prix Sarah Deegan et Fanny Lloyd 1er accessit Catherine Kelly, 2nd accessit Mary Maguire. Arithmétique: prix Catherine Kelly 1er accessit Sarah Deegan 2nd do Fanny Lloyd. Broderie et couture: prix Fanny Lloyd accessit Sarah Deegan. Ecriture: 1er prix Sarah Deegan 2nd do Mary Maguire 1er accessit Catherine Kelly 2nd do Delle Deblois.

DEUXIEME COURS DE GRAMMAIRE.

Instruction religieuse—Médaille: prix Alphonsine Dugal accessit V Julien. Grammaire française: prix Lucette Deblois accessit Rebecca Blaikiston. Style épistolaire, prix Lucette Deblois accessit Zoé Chateaubert. Version: Victorine Julien accessit Fanny Lloyd. Grammaire anglaise: Elmire Evanturel accessit Lucette Deblois. Style épistolaire: prix Delle Blaikiston accessit Elmire Evanturel. Version anglaise: prix Clara Lloyd accessit Clara Symes et Arabella Fraser. Histoire de Rome et Mythologie: prix Lucette Deblois et Zoé Chateaubert accessit Alphonsine Dugal. Géographie: prix Alphonsine Dugal et Victorine Julien

accessit Zoé Chateaubert et Lucette Deblois. Arithmétique : 1er prix Mary Jennings 2nd do Zoé Chateaubert 1er accessit Arabella Fraser 2nd do Marguerite Dorval. Fleurs et paysages : accessit Lucette Deblois. Ecriture : prix Zoé Chateaubert accessit Arabella Fraser et Joséphine Trudelle. Broderie et couture : prix Zoé Chateaubert 1er accessit Marguerite Dorval 2nd do Clara Lloyd.

TROISIEME COURS DE GRAMMAIRE.

Instruction religieuse : prix Mary Jennings et Léda Matte, accessit Mary Neylan. Grammaire française : prix Sarah Deegan, 1er accessit Désiré Hardy 2nd do Marguerite Dorval. Devoirs : prix Catherine Kelly, 1er accessit Arabella Fraser 2nd do Sara Goulet. Grammaire anglaise : prix Mary Jennings, accessit Isabella Pemberton. Devoirs : prix Sara Goulet, accessit Mary Ann Smith. Histoire du Canada : prix Clara Symes, 1er accessit Clara Lloyd 2nd do Arabella Fraser. Géographie : 1er prix Sara Goulet 2nd do Arabella Fraser 1er accessit Mary Jennings 2nd do Clara Lloyd. Arithmétique : prix Clara Lloyd, accessit Jemima Clancy. Fleurs et paysages : prix Mary Ann Smith. Ecriture : 1er prix Marguerite Dorval 2nd do Clara Symes, 1er accessit Mary Jennings, 2nd do Lucy Bates. Broderie et couture : 1er prix Mary Clancy 2nd do Isabella Pemberton, 1er accessit Jemima Clancy 2nd do Mary Neylan.

QUATRIEME COURS DE GRAMMAIRE.

Instruction religieuse : prix Joséphine Trudelle, accessit Diana Rinfret. Grammaire française : 1er prix Joséphine Garneau 2nd do Diana Rinfret, 1er accessit Cécile Landry 2nd do Noémie Hamel. Devoirs : prix Joséphine Deblois, accessit Hélène Martineau et Joséphine Garneau. Devoirs : prix Joséphine Garneau. Arithmétique : 1er prix Isabella Jordan 2nd do Léontine Morin, 1er accessit Joséphine Deblois 2nd do Caroline Teau. Géographie : 1er prix Joséphine Deblois 2nd do Caroline Eadon, 1er accessit Emma Stanley 2nd do Lucy Bates. Histoire sainte : prix Hélène Nault, accessit Diana Rinfret. Ecriture : prix Noémie Hamel, accessit Hélène Nault. Couture : 1er prix Joséphine Trudelle 2nd do Arabella Fraser, accessit Sara Goulet 2nd do Joséphine Deblois.

CLASSE PREPARATOIRE.

Lecture française et orthographe : 1er prix Sophora Hamel 2nd do Léda Vermette, 1er accessit Caroline Teau et Antoinette Hamel 2nd do Rachel Audette et Julie Ardouin. Lecture anglaise et orthographe : 1er prix Julie Ardouin 2nd do Rachel Audette, 1er accessit Joséphine Deblois et Antoinette Bartles 2nd do Caroline Teau et Léda Vermette. Eléments de calcul : prix Olive Rinfret, accessit Matilda Levy. Ecriture : prix Caroline Teau accessit Sophora Hamel. Couture : prix Diana Rinfret, 1er accessit Caroline Teau 2nd do Julie Ardouin.

Distribution de Prix.

Aux élèves du Pensionnat de l'Hôpital Général de Québec.

PRIX DE SAGESSE.

Division des grandes demoiselles—Céline Touchette.
Division des petites demoiselles—Joséphine Lafontaine.

PREMIERE CLASSE.

Prix d'excellence : Joséphine Dion.
Instruction religieuse : 1er prix, Philomène Dion, 2nd do Olympe Audet ; 1er accessit, Joséphine Dion, 2nd do Wilhelmine Picard.
Grammaire et exercices d'orthographe française : 1er prix, Joséphine Dion, 2nd do, Céline Touchette ; 1er accessit, Louise Vallée et Délima Blais, 2nd do, Emélie Fortin.
Grammaire et exercices d'orthographe anglais : 1er prix, Ellen O'Brien, 2nd do, Philomène Dion ; 1er accessit, Helen Cantillon, 2nd do, Céline Touchette.
Composition : 1er prix, Céline Touchette, 2nd do, Olive Marcoux ; 1er accessit, Joséphine Dion, 2nd do, Délima Blais.
Littérature : 1er prix, Joséphine Dion et Emélie Fortin, 2nd do, Ellen O'Brien ; 1er accessit, Wilhelmine Picard, 2nd do, Olympe Audet.
Arithmétique : 1er prix, Emélie Fortin, 2nd do, Joséphine Dion ; 1er accessit, Elise Déry, 2nd do, Olive Marcoux.
Ecriture : 1er prix, Philomène Dion, 2nd do, Joséphine Dion ; 1er accessit, Wilhelmine Picard et Emélie Fortin, 2nd do Délima Blais.
Histoire de l'Angleterre et de l'Amérique : 1er prix, Délima Blais, 2nd do, Joséphine Dion ; 1er accessit, Ellen O'Brien, 2nd do, Helen Cantillon.
Histoire de France : 1er prix, Délima Blais, 2nd do, Emélie Fortin et Wilhelmine Picard ; 1er accessit, Alvine Lortie, 2nd do, Louise Vallée et Olive Marcoux.
Géographie : 1er prix, Olympe Audet et Délima Blais, 2nd do, Alvine Lortie et Ellen O'Brien ; 1er accessit, Wilhelmine Picard et Olive Marcoux, 2nd do, Joséphine Dion et Emélie Fortin.
Géographie sacrée : 1er prix, Louise Vallée, 2nd do, Elise Déry ; 1er accessit, Alvine Lortie et Emélie Fortin, 2nd do, Olier Marcoux et Ellen O'Brien.
Botanique : 1er prix, Philomène Dion, 2nd do, Olier Marcoux ; 1er accessit, Joséphine Dion et Emélie Fortin, 2nd do, Olympe Audet.

Sphère : 1er prix, Emélie Fortin, 2nd do, Alvine Lortie ; 1er accessit, Olive Marcoux, 2nd do, Elise Déry.
Astronomie : 1er prix, Délima Blais, 2nd do, Céline Touchette ; 1er accessit, Wilhelmine Picard, 2nd do, Olympe Audet.

SECONDE CLASSE.

Prix d'excellence : Emélie Lamarre.
Instruction religieuse : 1er prix, Aurélie Paquet, 2nd do, Camille Pary ; 1er accessit, Céline Maranda et Lactitia Vallée, 2nd do, Emélie Lamarre.
Grammaire et exercices d'orthographe française : 1er prix, Helen Cantillon, 2nd do, Marie Dion ; 1er accessit, Emélie Lamarre, 2nd do, Euphémie Vézina.
Grammaire et exercices d'orthographe anglaise : 1er prix, Wilhelmine Picard, 2nd do, Elise Déry ; 1er accessit, Euphémie Vézina, 2nd do, Alvine Lortie.
Composition française : 1er prix, Emélie Lamarre, 2nd do, Euphémie Vézina ; 1er accessit, Helen Cantillon, 2nd do, Joséphine Juchereau.
Composition anglaise : 1er prix, Helen Cantillon, 2nd do, Alvine Lortie et Catherine Nesbitt ; 1er accessit, Euphémie Vézina, 2nd do, Elise Déry.
Arithmétique : 1er prix, Marie Roy, 2nd do, Emélie Lamarre ; 1er accessit, Marie Dion, 2nd do, Céline Lavoie.
Traduction : 1er prix, Louise Vallée, 2nd do, Céline Touchette ; 1er accessit, Délima Blais, 2nd do, Marie Leroux.
Histoire du Canada : 1er prix, Helen Cantillon, 2nd do, Joséphine Juchereau ; 1er accessit, Emélie Lamarre, 2nd do, Marie Dion.
Histoire universelle : 1er prix, Euphémie Vézina, 2nd do, Marie Leroux ; 1er accessit, Wilhelmine Picard, 2nd do, Elise Déry.
Histoire de France : 1er prix, Catherine Nesbitt, 2nd do, Féliette Lortie ; 1er accessit, Aurélie Paquet, 2nd do, Lactitia Vallée.
Géographie : 1er prix, Emélie Lamarre, 2nd do, Céline Maranda ; 1er accessit, Marie Leroux, 2nd do, Féliette Lortie.
Ecriture : 1er prix, Marie Leroux, 2nd do, Aurélie Paquet ; 1er accessit, Euphémie Vézina, 2nd do, Catherine Nesbitt.

TROISIEME CLASSE.

Prix d'excellence : Céline Lavoie.
Instruction religieuse : 1er prix, Emélie Dagueau et Perpétue Mercier, 2nd do, Valérie Gervais et M. Louise Baillargeon ; 1er accessit, Joséphine Monier et Eugénie Casgrain, 2nd do, Marie Lebel et Adèle Latouche.
Grammaire et exercices d'orthographe française : 1er prix, Céline Lavoie, 2nd do, Valérie Gervais ; 1er accessit, Camille Pary et Eugénie Casgrain, 2nd do, Emélie Dagueau et Joséphine Monier.
Grammaire et exercices d'orthographe anglaise : 1er prix, Marie Dion, 2nd do, Cécilia Murray ; 1er accessit, Emélie Lamarre et Emélie Fortin, 2nd do, Caroline Plamondon.
Composition française : 1er prix, Eugénie Casgrain, 2nd do, Camille Pary, 1er accessit, Céline Lavoie, 2nd do, Henrietta Grace et Emélie Dagueau.
Composition Anglaise : 1er prix, Henrietta Grace, 2nd do, Emélie Fortin ; 1er accessit, Emélie Lamarre et Lactitia Vallée, 2nd do, Mary-Ann Flynn.
Traduction : 1er prix, Emélie Lamarre, 2nd do, Emélie Fortin ; 1er accessit, Marie Dion et Caroline Plamondon, 2nd do, Cécilia Murray.
Connaissances utiles : 1er prix, Mary-Ann Flynn, 2nd do, Olive Marcoux ; 1er accessit, Emélie Fortin et Perpétue Mercier, 2nd do, Valérie Gervais.
Ecriture : 1er prix, Céline Lavoie, 2nd do, Marie Roy et Marie Langlois ; 1er accessit, Philomène Bedard, 2nd do, Emélie Dagueau.
Arithmétique : 1er prix, Emélie Dagueau, 2nd do, Philomène Bedard ; 1er accessit, Camille Pary et Eugénie Casgrain, 2nd do, Caroline Perrault.
Histoire sainte : 1er prix, Eugénie Casgrain, 2nd do, Victoria Larivière et Perpétue Mercier ; 1er accessit, Céline Lavoie et Camille Pary, 2nd do, Joséphine Monier et Louise Morissette.
Géographie : 1er prix, Joséphine Monier, 2nd do, Emélie Dagueau ; 1er accessit, Céline Lavoie, 2nd do, Caroline Perrault et Louise Morissette.
Lecture anglaise : 1er prix, Valérie Gervais, 2nd do, Caroline Plamondon ; 1er accessit, Mary-Ann Flynn, 2nd do, Louise Morissette.

QUATRIEME CLASSE.

Instruction religieuse : 1er prix, Délima Lamarre, 2nd do, Joséphine Baillargeon ; 1er accessit, Virginie Déry, 2nd do, Joséphine Lafontaine.
Grammaire française : 1er prix, Cécilia Murray, 2nd do, Antoinette Samson ; 1er accessit, Joséphine Baillargeon, 2nd do, Délima Lamarre.
Grammaire anglaise : 1er prix, Eugénie Casgrain, 2nd do, Joséphine Juchereau ; 1er accessit, Caroline Perrault, 2nd do, Belzimir Bouchard.
Histoire sainte : 1er prix, Délima Lamarre, 2nd do, Céline Dion ; 1er accessit, Joséphine Baillargeon, 2nd do, Adèle Latouche.
Arithmétique : 1er prix, Adèle Latouche, 2nd do, Mary-Ann Flynn ; 1er accessit, Antoinette Samson, 2nd do, Céline Dion.
Ecriture : 1er prix, Antoinette Samson, 2nd do, Joséphine Baillargeon et Belzimir Bouchard ; 1er accessit, Annand Perrault, 2nd do, Malvian Giguère.
Lecture : 1er prix, Victoria Larivière et Emélie Dagueau, 2nd do, Elmore Juchereau et Mal. Giguère ; 1er accessit, E. Casgrain, M. Roy et Cécilia Murray, 2nd do, Délima Lamarre et Camille Pary.
Vocabulaire : 1er prix, Céline Lavoie, 2nd do, Camille Pary ; 1er accessit, Adèle Latouche, 2nd do, Marie Lebel et Marie Roy.
Traduction : 1er prix, Joséphine Monier, 2nd do, Caroline Perrault et Virginie Déry ; 1er accessit, Joséphine Juchereau, 2nd do, Joséphine Baillargeon.

Peinture : 1er prix, Joséphine Dion, 2nd do, Wilhelmine Picard ; 1er accessit, Alvine Lortie, 2nd do, Emélie Fortin.

Dessin : 1er prix, Marie Dion, 2nd do, Céline Lavoie ; 1er accessit, Ellen O'Brien et Aurélie Pâquet, 2nd do, Helen Cantillon et Philomène Bedard.

Broderie en dentelle : 1er prix, Philomène Dion, 2nd do, Henrietta Grace ; 1er accessit, Aurélie Pâquet, 2nd do, C. Touchette et J. Dion.

Broderie en laine, soie et chenille : 1er prix, Helen Cantillon, 2nd do, Valérie Gervais ; 1er accessit, Marie Langlois, 2nd do, Céline Maranda.

Musique—première division : 1er prix, Emélie Lamarre, 2nd do, Catherine Nesbitt et Helen Cantillon ; 1er accessit, Louise Vallée et Joséphine Monier, 2nd do, Eugénie Casgrain.

Seconde division : 1er prix, Eugénie Vézina, 2nd do, Tatitia Vallée ; 1er accessit, M. L. Baillargeon et B. Bouchard, 2nd do, L. Morissette et Alexina Gaudry.

DOCUMENTS OFFICIELS.

LISTE des pensions accordées, en 1858, sur la caisse d'économie aux instituteurs et institutrices pauvres.

No. du Régistre.	Noms des Instituteurs et Institutrices.	Résidence.	Nombre d'années passées dans l'enseignement.	Somme accordée en retranchant les \$4 de prime d'après le règlement.
64	Joseph Bussières.	St Henri de Lauzon.	37	\$ 20 0
65	L. M. Bertrand.	St. Clément.	35	18 0
66	Pierre Bouchard.	St. Vallier.	36	20 0
67	F. X. Buteau.	St. François Riv. S.	22	14 0
68	Wm. Cunningham.	Eardley.	15	20 0
69	Marie Anne Courteau.	St. Roch de l'Achi.	29	6 0
70	Delle Denise Dégagné.	N.-D. du Grand Br.	20	14 0
71	James Duffy.	Rawdon.	13	6 0
72	Emilie Dorval.	Cap de la Magdel.	14	14 0
73	Dame veuve Decelles.	St. Laurent J. C.	26	14 0
74	H. C. Dozois.	St. Valentin.	13	20 0
75	J. B. Fortin.	L'Islet.	22	6 0
76	H. Guyon.	L'Assomption.	27	18 0
77	Mary Ann Grensil.	L'Île du Pads.	24	28 0
78	J. B. Goudrault.	St. Barnabé.	28	20 0
79	F. Journaux.	Beaumont.	30	24 0
80	F. Lebrun.	Cox.	28	10 0
81	C. Lortie.	Québec.	23	16 0
82	Lydia McElkins.	Patton.	9	14 0
83	John Martin.	Wakefield.	15	18 0
84	Frs. Maindelle.	St. François Riv. S.	31	12 0
85	Marie Anne Pinard.	Nicolet.	24	18 0
86	J. B. Phillinger.	St. Barthélemi.	40	18 0
87	Henriette Rhéaume.	Yamachiche.	6	12 0
88	Henriette Ste. Marie.	Longueuil.	8	12 0
89	Marie Louise Grouard.	Montréal.	18	20 0
90	Geneviève Dupont.	Rivière Ouelle.	26	6 0
91	F. X. Allard.	Ste. Julie (Som.)	23	20 0
				\$438 00

La somme de \$1773 70 a été de plus distribuée cette année aux pensionnaires de 1857, à raison de \$4 par année, le revenu de la caisse d'économie étant insuffisant pour leur payer davantage.

ANNONCES.

NOUVELLE ARITHMETIQUE

ANALYTIQUE ET SYNTHETIQUE des ACADEMIES, des ECOLES MODELES et COMMERCIALES, d'après le système décimal, contenant plus de DEUX MILLE EXERCICES ET PROBLEMES, sur la science et l'application des nombres ; sur les opérations de commerce et le change ; sur les puissances et les racines des nombres ; les applications géométriques, etc.

En vente chez les différents libraires et chez tous les marchands de la campagne.—Prix : \$3 50cts. la douzaine.

J. B. ROLLAND,
Libraire-Éditeur.

Montréal, 23 août 1858.

L'EXPOSITION PROVINCIALE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DU BAS-CANADA, S'OUVRIRA A MONTREAL

Les 30 Septembre et 1er Oct. Prochains.

Les entrées devront être faites, le ou avant le 20 septembre prochain. Les animaux et les produits devront être rendus sur le terrain, Mercredi, le 29 septembre. Le département industriel s'ouvrira, Lundi le 27, à 9 heures, jour auquel on recevra les machines exigeant une force motrice ; les autres objets devront être rendus avant 3 heures P. M., le Mardi, 28 septembre.

Pour plus de détails, voir la liste des prix en s'adressant pour le Département Agricole à J. PERRAULT, Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, et pour le Département Industriel, à A. STEVENSON, Institut des Artisans.

J. PERRAULT,

Sec. Chambre d'Agriculture, B. C.

Montréal, 20 Août 1858.

BEAUCHEMIN & PAYETTE, LIBRAIRES ET RELIEURS.

No. 127, Rue Saint Paul, No. 127,

EN VENTE CHEZ CES LIBRAIRES
BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE,
270 vol. élégamment cartonnés.

PRIX : \$ 50.

A VENDRE

AU

BUREAU DE L'EDUCATION,

ET CHEZ

TOUS LES LIBRAIRES :

RAPPORT

Du Surintendant de l'Instruction Publique
pour le Bas-Canada

POUR L'ANNÉE 1856.

PRIX : 25 Cents ; Avec un Elegant Couvert en
Toile : 50 Cents.

On s'abonne, pour CINQ CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur. On s'abonne pour CINQ CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education, rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. John Radiger, assistant-rédacteur. Les instituteurs peuvent recevoir, pour CINQ CHELINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix : un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Éducation une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés seront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.

Des Presses à Vapeur de Senécal, Daniel & Cie., 4, Rue Saint Vincent.